

GUILLAUME DE DIGULLEVILLE

Pèlerinage de vie humaine

Manuscrit BNF, fr. 1818 (1a-119a)

I. Introduction

1.1 Auteur et œuvre

Voir l'introduction au lexique des Pèlerinages de Guillaume de Digulleville téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.atilf.fr/dmf/PelerinagesDigullevilleInrolex.pdf>.

1.2 Autour du Pèlerinage de Vie humaine

Le *Pèlerinage de vie humaine* a été composé aux environs de 1330-1331. Le récit compte 13 540 octosyllabes divisés en quatre livres, il est écrit à la première personne et il est destiné à un lectorat de niveau culturel variable, plutôt laïque qu'ecclesiastique, comme Guillaume le déclare au vers 4 (« Riche, povre, sagë et fol »). G. Veysseyre souligne le fait que le poème « est adapté à une lecture à haute voix (...) et que la diffusion du texte ne prit pas seulement la forme de récitation publiques et qu'une lecture individuelle, passant par les yeux et non par l'oreille, a aussi été prévue et pratiquée »¹. Il est incontestable que Guillaume de Digulleville a conçu son texte pour être lu ce qu'il exprime dans ses formules de fin de livres : « Une autre fois vous revenrés, Se plus ouïr² vous en voulez » (5063-5064) ; « Et ci ferai une pausee. Demain, se voulés, revenez Et puis le remenant orrez » (9046-9048) ; « Revenez une autre journee Quar ci ferai une pausee » (11405-11406).

Héritier du *Roman de la Rose*, dont il emprunte le cadre du songe autobiographique, ce *Pèlerinage* retrace sous une forme allégorique la quête du chrétien qui tend vers la félicité céleste, représentée sous l'apparence de la cité de Jérusalem. Équipé de la panoplie indispensable à tout pèlerinage, le pèlerin réussit à atteindre la voie de salut grâce au soutien de Grâce Dieu, qui lui a permis d'échapper aux multiples embuscades tendues par les sept vieilles femmes monstrueuses qui représentent les péchés capitaux³. Le poème s'achève alors que le songeur s'éveille.

¹ G. Veysseyre, « Lecture linéaire ou consultation ponctuelle ? Structuration du texte et apparats dans les manuscrits », dans *Guillaume de Digulleville. Les pèlerinages allégoriques. Actes du Colloque international de Cerisy-La-Salle* — 4-8 octobre 2006 —, Presses universitaires de Rennes, 2008 [dorénavant : *Actes Guill. Digull.*], 317.

² C'est-à-dire "comprendre"

³ Pour des analyses littéraires plus détaillées, voir le *Dictionnaire des lettres françaises, Le Moyen Age*, Paris : Fayard, 1992, s.v. *Guillaume de Digulleville*, F. Pomel, « Les voies de l'au-delà et l'essor de l'allégorie au Moyen Âge », Paris : Champion, Nouvelle Bibliothèque du Moyen Age n°57, 2001, 573-577 et Fr. Duval, « Lectures françaises de la fin du Moyen Age. Petite anthologie commentée de succès littéraires », Genève : Droz, 2007, 80-81.

Il existe une seconde version de ce *Pèlerinage*, remanié en 1355 par Guillaume lui-même qui considère que la métrique est corrompue. Cette nouvelle version, qui vise plutôt un lectorat monastique, déplace certains épisodes et intègre de nouvelles allégories, ce qui a pour effet d'ajouter de la confusion au texte d'origine tout en le surchargeant. Cette seconde version n'a pas, à ce jour, été éditée et devrait être publiée d'après le manuscrit BNF, fr. 377, contrôlé à l'aide du ms BNF, fr. 12466 par Philippe Maupeu ; un contrôle avec ce texte devrait pouvoir clarifier certains points restés obscurs⁴.

Le *Pèlerinage de vie humaine* a été copié dans son ensemble ou en partie dans 65 manuscrits soigneusement répertoriés par G. Veysseyre⁵. De récentes études⁶ soulignent l'importante diffusion de l'oeuvre à partir de 1465⁷, ou peu après, à travers une mise en prose du clerc d'Angers. Au XV^e siècle, ce pèlerinage a été traduit plusieurs fois en allemand, en néerlandais (il existe trois manuscrits et un incunable de 1486⁸) et en anglais ; une version castillane a également été réalisée en 1490 ; le texte a même été mis en prose et réécrit en latin. Dès 1486, l'imprimeur allemand M. Husz a fait imprimer dans son atelier de Lyon la version en prose.

L'ensemble des *Pèlerinages* a par ailleurs été remanié, probablement en 1500, sous le titre de *Romant des trois pelerinaiges* ; c'est cette version qui est citée par Godefroy dans son dictionnaire⁹ lorsqu'il indique la référence *Impr. Inst.*¹⁰

2 Pourquoi une nouvelle transcription du manuscrit BNF, fr. 1818 ?

Le *Pèlerinage de Vie humaine*, premier volet de la trilogie des *Pèlerinages* de Guillaume de Digulleville peut se lire intégralement dans une unique édition critique, tout comme les deux volets suivants, celle de J. J. Stürzinger réalisée dans les dernières années du XIX^e siècle¹¹. Le texte que nous livre l'éditeur dans ce premier *Pèlerinage* (dorénavant PelVieS) est

⁴ Ph. Maupeu m'a aimablement fourni une copie de sa version provisoire ; elle est citée sous le sigle *PelVie2*.

⁵ G. Veysseyre, « Liste linéaire des manuscrits des trois Pèlerinages de Guillaume de Digulleville », dans *Actes Guill. Digull.*, pp. 425-453.

⁶ Fr. Duval, *op. cit.* et Fr. Duval, dans les *Actes Guill. Digull.*, 13.

⁷ Un relevé des éditions anciennes a été établi dans *Actes Guill. Digull.*, 456-457.

⁸ I. Biesheuvel, « Plus avaricieux qu'Avarice : une traduction en prose du *Pèlerinage de vie humaine* en moyen néerlandais », dans *Actes Guill. Digull.*, 393.

⁹ GODEFROY, Frédéric. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle...*, Paris : Vieweg, puis Bouillon [Réimpr. de l'éd. de 1880-1902], 10 vol.

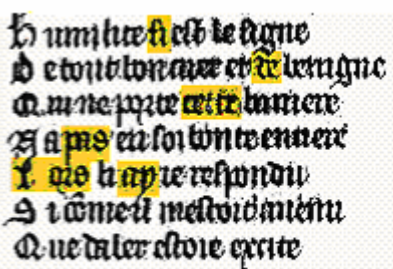
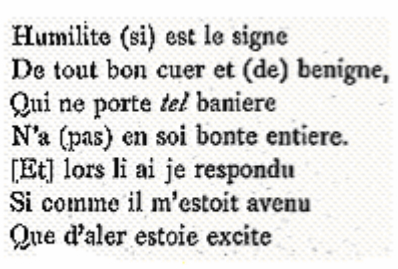
¹⁰ L'attribution du remaniement à P. Virgin a été réfutée par Faral dans son étude sur les divers remaniements et mises en prose de l'oeuvre publiée dans les *Études romanes dédiées à Mario Roques*, Paris : Droz, 1946, 89-102.

¹¹ Guillaume de Digulleville, *Le Pèlerinage de vie humaine*, éd. J. J. Stürzinger, London : Roxburghe Club, 1893.

Guillaume de Digulleville, *Le Pèlerinage de l'ame*, éd. J. J. Stürzinger, London : Roxburghe Club, 1895.

Guillaume de Digulleville, *Le Pèlerinage de Jhesucrist*, éd. J. J. Stürzinger, London : Roxburghe Club, 1897.

Ces interventions qui couvrent l'ensemble de la trilogie mais plus particulièrement le *Pèlerinage de Vie humaine* n'ont, somme toute et après examen de l'oeuvre, d'autre intérêt que le respect de la règle métrique que l'éditeur cherche à appliquer au poème en prenant systématiquement en compte l'*e* final dans la mesure du vers. En effet, partant du principe que le copiste du manuscrit, qui ignore cet usage peu commun, remanie les vers féminins du texte primitif en y ajoutant une syllabe — ce qui lui permet de rétablir la métrique telle qu'elle devait être, selon lui, dans son état initial —, Stürzinger cherche à donner l'image la plus proche de ce que lui semble avoir été l'original. C'est pourquoi, en voulant améliorer le manuscrit, il restitue des vers réguliers et corrige, à son tour, le texte que lui livre le manuscrit en mettant entre parenthèses les syllabes des vers hypermétriques (vers qui comptent 9 syllabes au lieu de 8) et entre crochets les syllabes qu'il ajoute aux vers hypométriques (vers qui compte 7 syllabes au lieu de 8) ou encore en remplaçant à l'intérieur du vers un mot par un autre qui compte le nombre attendu de syllabes pour faire un octosyllabe et dans ce cas, il signale son intervention par de l'italique. Si l'on reprend l'exemple du dernier extrait cité, on notera que *si*, *de* et *pas* sont présentés comme devant être supprimés, *tel* comme une correction au manuscrit et que *Et* est signalé comme un ajout au manuscrit. La transformation subie lors de la transcription du manuscrit apparaît clairement ci-dessous grâce à la reproduction de l'édition en regard de la reproduction du manuscrit :

	<table border="1"> <tr><td>9</td><td>→</td><td>8</td></tr> <tr><td>9</td><td>→</td><td>8</td></tr> <tr><td>9</td><td>→</td><td>8</td></tr> <tr><td>9</td><td>→</td><td>8</td></tr> <tr><td>7</td><td>→</td><td>8</td></tr> </table>	9	→	8	9	→	8	9	→	8	9	→	8	7	→	8	
9	→	8															
9	→	8															
9	→	8															
9	→	8															
7	→	8															
BNF, fr. 1818, 3c		PeW ieS 263-269															

L'examen du texte de l'édition comparé à celui du manuscrit permet de constater, avec l'appui de l'apparat en marge du texte, que l'édition Stürzinger est composite puisque, nous le verrons un peu plus loin, elle emprunte à des manuscrits différents (au vers 263 l'éditeur propose la suppression de la syllabe *si* d'après les témoins α Φ tandis qu'au vers suivant la suppression de la syllabe *de* repose sur le manuscrit *H*) et qu'en outre, comme dans le cas de l'adjectif indéfini *tel* qui se substitue à *ceste* au vers 265, la source de la correction n'apparaît pas toujours dans l'apparat.

En définitive, à la suite d'une observation attentive de l'ensemble du poème, il a été possible d'entrer dans le raisonnement tenu par Stürzinger quant à la métrique du poème, ce qui peut être schématisé comme suit :

Couplet de vers féminins du PelVieS vu par Stürzinger

Original :

$$\begin{array}{cccccccc} 1 & | & 2 & | & 3 & | & 4 & | & 5 & | & 6 & | & 7 & | & 8 \\ 1 & | & 2 & | & 3 & | & 4 & | & 5 & | & 6 & | & 7 & | & 8 \end{array}$$

Interprétation du copiste :

$$\begin{array}{cccccccc} 1 & | & 2 & | & 3 & | & 4 & | & 5 & | & 6 & | & 7 & | & \otimes \\ 1 & | & 2 & | & 3 & | & 4 & | & 5 & | & 6 & | & 7 & | & \end{array}$$

→ Correction du copiste par ajout d'une syllabe à l'intérieur du vers sur le manuscrit

$$\begin{array}{cccccccc} 1 & | & 2 & | & 3 & | & 4 & | & 5 & | & 6 & | & 7 & | & 8 \\ 1 & | & 2 & | & 3 & | & 4 & | & 5 & | & 6 & | & 7 & | & 8 \end{array}$$

Interprétation de la métrique du manuscrit par Stürzinger

$$\begin{array}{cccccccc} 1 & | & 2 & | & 3 & | & 4 & | & 5 & | & 6 & | & 7 & | & 8 & | & 9 \\ 1 & | & 2 & | & 3 & | & 4 & | & 5 & | & 6 & | & 7 & | & 8 & | & 9 \end{array}$$

→ Correction de Stürzinger par la suppression d'une syllabe à l'intérieur du vers ou par le remplacement en italiques d'un mot par un autre comportant une syllabe en moins

$$\begin{array}{cccccccc} 1 & | & 2 & | & (3) & | & 4 & | & 5 & | & 6 & | & 7 & | & 8 & | & 9 \\ 1 & | & 2 & | & 3 & | & 4 & | & 5 & | & 6 & | & (7) & | & 8 & | & 9 \end{array}$$

La syllabe ajoutée est mise entre crochets ou en italiques, dans le cas d'un mot différent de celui du manuscrit *t* ; en ce qui concerne les vers féminins, cette syllabe est toujours intégrée à l'intérieur du vers, à tout autre endroit qu'à la rime.

En admettant même que par son jeu de signes typographiques l'éditeur ait trouvé un bon compromis pour livrer au lecteur le texte qu'il considère comme le plus proche de l'original, tout en signalant les spécificités propres au manuscrit ou les écarts de l'édition par rapport au manuscrit, se pose néanmoins la question de la méthodologie en vigueur pour l'établissement de ces corrections au manuscrit. L'examen détaillé du poème ainsi édité m'a permis de constater que les parenthèses tout comme les crochets favorisent des corrections injustifiées et que l'italique autorise l'intégration de données parfois fantaisistes. Cette

assertion peut être confirmée par les vers 263-269 déjà cités plus haut, collationnés avec les variantes de l'apparat de l'édition (reproduit *supra*). En effet, si l'on considère que *si* n'est absent que dans deux des manuscrits régulièrement consultés, que *de* manque dans un manuscrit seulement, que *pas* semble attesté dans tous les manuscrits, que *Et* n'est présent que dans deux manuscrits alors que deux autres manuscrits portent la leçon *Adont* et que, pour finir, l'adjectif indéfini monosyllabique *tel* n'est enregistré dans aucun des manuscrits consultés¹⁵, les manuscrits portant unanimement l'adjectif démonstratif dissyllabique *ceste*, qu'est-ce qui justifie les parenthèses autour de *si*, *de* et *pas*, les crochets autour de *Et* ou autorise l'introduction de *tel* en italique ? En regardant cette citation de plus près et après avoir examiné de près les nombreux vers féminins auxquels l'éditeur a consciencieusement retranché ou, au contraire, ajouté une syllabe aux vers qu'il considérait comme hypermétriques ou hypométriques, il semble nettement que le *e* final ne compte pas partout dans la mesure du vers si bien qu'en voulant régulariser la métrique pour la rendre uniforme, Stürzinger transforme le texte du manuscrit en un poème à forme fixe. Je crois, et en cela je suis G. Roques¹⁶, pouvoir affirmer que Stürzinger applique à la première version du *Pèlerinage de Vie humaine* la règle métrique que Guillaume de Digulleville pratique pour les vers féminins, avec une certaine souplesse cependant, seulement 25 ans plus tard, dans la seconde version de son texte (= *PelVie* 2).

À présent, passons rapidement en revue les difficultés liées à l'exploitation de la seule édition actuellement disponible, celles qui m'ont motivée à entreprendre la transcription du manuscrit BNF fr. 1818. Pour ce faire, commençons par examiner les inconséquences du système de marquage typographique précédemment abordé, pour finir avec les libertés prises en cette fin de siècle par rapport au manuscrit de référence.

2.1 Examen critique des marques typographiques de l'édition J. J. Stürzinger

2.1.1 Parenthèses

Comme indiqué plus haut, Stürzinger considère que les lettres, syllabes ou mots inscrits entre parenthèses relèvent d'incohérences sémantiques, grammaticales ou métriques (*Préface* V, 1) imputables non pas à l'auteur, mais plus vraisemblablement à un copiste négligent. Par ce procédé, l'éditeur veille à maintenir la leçon du manuscrit tout en suggérant de faire abstraction, à la lecture, de ces éléments 'en trop', apparemment fautifs, qui rendent le

¹⁵ Ce que J. J. Stürzinger note par le signe *to* (*cf. PelVieS*, 2, note en bas de page) après la variante.

¹⁶ G. Roques, « La rencontre d'orgueil dans le Pèlerinage de vie humaine de Guillaume de Digulleville », dans *Actes Guill. Digull.*, 311.

vers hypermétrique. Mais l'effet obtenu par ces retouches multiples, destinées à rendre la métrique recevable, est de dénaturer le texte en même temps qu'elles nuisent à sa compréhension. En outre, si ces interventions s'appuient quelquefois sur des variations recensées dans l'apparat où sont régulièrement répertoriées environ neuf des 65 copies de cette rédaction du *Pèlerinage de Vie humaine*¹⁷, elles sont néanmoins bien souvent uniquement le fait de l'éditeur et sont donc purement arbitraires et forcément discutables. Je citerai pour preuve, outre mes remarques au sujet des vers 263-269, (voir *supra*) l'exemple suivant :

Quë en vous n'ait (nulle) ruderie,
(Ne) cruaute ne felonnie.
(PelVieS 605-606)

On peut noter ici qu'outre le fait que l'éditeur part du principe que le *e* final à la rime doit être partout tonique, il considère que dans le premier vers le *e* de *Que* devant voyelle initiale ne s'élide pas, ce qu'il marque par un tréma ; il estime donc le vers à 10 syllabes au lieu de 8. Pour remédier à cette situation et restaurer l'octosyllabe, il lui faut retrancher deux syllabes ; or l'unique solution envisageable pour la cohérence sémantique du vers, celle que retient finalement Stürzinger, est d'écarter *nulle*, dissyllabique, qu'il place entre parenthèses. De même, au second vers du couplet, il tient *felonnie* pour quadrisyllabique si bien que le vers totalise 9 syllabes ; en excluant la syllabe *Ne* à l'aide de parenthèses, il restitue, là encore, ce qui lui semble être la bonne métrique. Ce genre d'opérations est observable tout au long de l'édition du *Pèlerinage de Vie humaine* et, plus généralement, bien qu'à un moindre degré, en raison du changement de la règle métrique que nous venons d'évoquer, dans l'édition de l'ensemble de la trilogie. Toutefois, devant la fréquence non négligeable de ce type de vers, métriquement irréductibles, apparemment hypermétriques dans la *Vie humaine*, il semble qu'il faille accepter que le *e* final reste parfois muet, le poète n'ayant certainement pas appliqué la règle qu'il s'était faite avec la rigueur que Stürzinger veut lui attribuer. Le grand nombre de vers hypermétriques signifie, comme le signale déjà G. Roques¹⁸, qu'« il est fort peu probable que ce soit le copiste du manuscrit qui ait modifié si radicalement la métrique du texte qu'il copiait ». C'est pourquoi, en reconsidérant le couplet examiné sous ce nouvel angle, je crois pouvoir avancer qu'il faut lire conformément au manuscrit :

Que en | vous | n'ait | nu | lle | ru | de | rie,
Ne | cru | au | té | ne | fe | lo | nnie

¹⁷ Cf. G. Veyseyre, *op. cit.*, 315.

¹⁸ G. Roques, *op. cit.*, 309.

On peut signaler aussi que les parenthèses les plus usuelles portent sur des monosyllabes comme par exemple la conjonction *et* (208 fois¹⁹), le pronom *je* (199 fois) et l'adverbe *com(me)* (21 fois). Dans le cas particulier de *et*, l'ajout de parenthèses engendre l'ajout simultané d'une virgule antéposée, ce qui montre clairement que pour l'éditeur un élément entre parenthèses est un élément supprimé. Un autre inconvénient lié à cette présentation réside dans le fait qu'elle est équivoque et peut donner lieu à des interprétations parfois contradictoires comme on peut le constater au vers 9927 qui porte : « Ceste main est (es)tenderresse ». Laquelle des deux possibilités offertes par le mot partiellement transcrit entre parenthèses le lecteur devra-t-il choisir ? Doit-il conserver *estenderresse* ou se plier à la volonté de l'éditeur qui lui suggère de lire *tenderresse* ? Même Tobler et Lommatzsch nous laissent entrevoir leur hésitation puisque, à l'intérieur d'un même volume de leur dictionnaire, on peut lire, concernant ce vers, *estenderresse* (III, 1376, s.v. *estenderresse*) à côté de *tenderresse* (III, 1595, s.v. *faiserresse*). Or, la seule chose qui soit sûre, c'est que le manuscrit porte sans conteste *estenderresse*, une leçon par ailleurs corroborée par l'absence de variante dans l'apparat de Stürzinger. L'examen d'un certain nombre de citations du *Pèlerinage de Vie humaine* reproduites dans ce dictionnaire, qui y renvoie régulièrement, permet de constater que non seulement les parenthèses de l'édition sont reproduites plus ou moins fidèlement mais, qu'en outre, ces lexicographes se plient plus ou moins rigoureusement à la valeur que l'éditeur leur confère. Ces parenthèses peuvent aussi bien être reproduites dans T-L (II, 1593, s.v. *desforreler* : « ... (Ot) s'espee [4380] » tout comme elles peuvent disparaître sans plus de façon (T-L. VII, 462, s.v. *pastel* : « les pasteaus » au lieu de « (les) pasteaus » [107] et au vers 546 de l'appendice qui ne sera pas étudié ici²⁰, T-L VI, 996, s.v. *oficiere*, enregistre « erent » ce que l'édition note « er(oient) ». Cette hésitation dans le traitement des parenthèses n'est cependant pas sans incidence sur l'étude du lexique, et, pour commencer sur celle qui est relative à la nomenclature de l'oeuvre. Là encore la consultation de T-L met le lecteur en garde contre le danger qu'il peut y avoir à utiliser l'édition telle quelle. En effet, en prenant pour exemple des préfixés commençant par un élément entre parenthèses, on constate que Tobler et Lommatzsch procèdent d'une façon qui n'est pas toujours cohérente. Ainsi « (en)bouclée » attesté au vers 11207 de l'édition est-il transcrit « enbouclée » dans leur

¹⁹ Au vers 118, la suppression de *et* a pour effet de transformer la catégorie grammaticale de *souffraiteux* : l'édition en fait un substantif alors qu'il s'agit d'un adjectif dans le manuscrit.

²⁰ Ont été écartés du lexique des *Pèlerinages* l'ensemble des appendices publiés en annexe de chacune des éditions, car certains de ces textes ne semblent pas devoir être attribués à l'auteur mais sont à considérer comme des compositions de copistes (cf. G. Veyseyre, *op. cit.*, 321 en ce qui concerne PeVie). Ces appendices comportent cependant un certain nombre de lexies intéressantes qui feront l'objet de publications ultérieures.

dictionnaire et traité sous l'entrée *embocler* (III, 53) tandis que « (en)fardellees » du vers 7220 est intégré tel quel, avec les parenthèses, à l'article *fardeler*²¹ (III, 1635) alors qu'il existe une entrée *enfordeler* sous laquelle on notera que l'unique citation est justement un extrait du *Pèlerinage de Vie humaine* où l'on peut lire *enfardelees* (III, 325). On ajoutera, pour finir, que ces quelques exemples reflètent parfaitement le fonctionnement des parenthèses à l'échelle du texte et le recours à l'apparat de l'édition montre clairement que, parmi toutes les solutions retenues aux vers 107, 263-269, 4380, 7720, 9927 et 11207, il n'en est aucune qui figure dans cet apparat.

2.1.2 Crochets droits

Les lettres, syllabes ou mots encadrés par des crochets droits matérialisent les ajouts que l'éditeur fait au manuscrit soit pour améliorer des leçons jugées fautives (les lettres manquantes d'un mot, les omissions de la barre de nasalité, etc.) ou morphologiquement ou sémantiquement inacceptables, soit, et c'est le cas le plus fréquent, pour corriger la métrique des vers tenus pour hypométriques. Ces crochets sont d'un usage bien moins fréquent que les parenthèses comme le montre la comparaison avec les monosyllabes retenus au paragraphe précédent : [et] n'est attesté que 7 fois, [je] 4 fois et com[me]²² 3 fois. S'il est relativement aisé de concevoir la mise en œuvre des suppressions de syllabes ou de mots à partir du manuscrit, il semble plus difficile d'imaginer le mécanisme qui permet à l'éditeur d'introduire des éléments nouveaux dans son texte de référence. D'où Stürzinger tire-t-il ses ajouts au manuscrit de base ? Sa préface (V, 2), répond à cette interrogation : les lettres ou mots entre crochets proviennent des leçons d'autres manuscrits ou de corrections conjecturales. Après avoir examiné un nombre significatif de ces éléments placés entre crochets, il est possible d'affirmer que la plupart de ces interventions sont, en effet, des lectures corroborées par d'autres manuscrits qui portent de meilleures leçons, mais qu'il en est un nombre non négligeable qui relèvent de simples conjectures qu'aucun manuscrit n'appuie. Ces propos peuvent être illustrés par les quelques exemples suivants où sont présentées d'abord les corrections qui reposent sur les autres témoins, puis celles qui sont purement conjecturales.

²¹ *Fardeler* semble attesté à partir du début du XIV^e s. (cf. GD III, 722c).

²² On peut penser que cette forme longue n'est qu'une simple variante graphique de la forme brève *com*, due peut-être au copiste qui a pu mémoriser le texte qu'il copiait sans prêter une attention réelle à la forme de l'original dont il restitue mentalement la prononciation dissyllabique ou monosyllabique. Cette fréquente alternance de forme fonctionne dans les deux sens.

- Corrections d'après d'autres témoins.

Au vers 996 qui porte le passage : « Et avec li la [me] mena », la leçon *me*, présente dans 7 manuscrits, semble tout à fait pertinente puisqu'elle permet nettement d'améliorer le sens du texte et, qu'en outre, c'est la leçon majoritaire des autres témoins. Ce genre d'intervention se répète assez souvent dans la *Vie humaine*, mais Stürzinger a un peu trop tendance à marquer une préférence pour les autres témoins plutôt que de suivre son manuscrit de base lorsque ceux-ci se conforment à une métrique régulière. En effet, comme on peut le vérifier dans les quelques exemples qui suivent, on peut observer que ce choix n'est pas toujours justifié et n'apporte que rarement un réel avantage sur le plan linguistique. Ainsi les syllabes *i*, *mont* et *ci* des vers 143, 163 et 510 ont-elles été ajoutées au texte source, alors qu'elles n'apportent rien au sens et que les leçons du manuscrit de base sont également celles de la majorité des autres témoins. On citera encore trois autres exemples qui nous amènent à la même conclusion :

1) Au vers 1461 Stürzinger corrige *nu* en *nu[l]*, or seuls 5 manuscrits attestent *nul*, deux autres portent *vu* ce qui laisse supposer une mélecture pour *nu*²³, l'ajout de *l* est cependant inutile car on peut y voir soit une dissimilation du *l* liée à la présence de *tel* (*nu(l) tel*), soit une graphie pour *nul* identique à celle des patois modernes d'une zone septentrionale (Belgique, Picardie, Normandie) et de la Bourgogne (FEW 7, 232a) ;

2) au vers 893, c'est le verbe *estre* qui est ajouté après *semble* là où le manuscrit donne : « Bien semble ·I· courtil fermé ». Il semblerait que, même si 11 manuscrits portent cette leçon *estre*, il faut lui préférer le texte du manuscrit BNF fr. 1818, étant donné que ce dernier porte par ailleurs *sembler* + article + substantif (1691) et *resemblent* + article + substantif (11639), mais que nulle part on n'y lit : *semble estre* + article + substantif.

- Corrections conjecturales

Au vers 141 on lit : « [Mains] moines noirs et blans et gris » où *Mains* n'améliore pas le sens par rapport au manuscrit, mais le nuance. Ici l'ajout du mot n'a qu'une seule fonction : celle de rétablir la métrique ; mais, comme seul le manuscrit BNF, fr. 376 (c.1425-1450)²⁴ atteste cette leçon, elle n'est pas acceptable. Pas plus acceptable n'est la syllabe *i* ajoutée au vers 9046 devant *ci*, pour former l'adverbe *ici* qui n'est attesté par aucun manuscrit et semble purement arbitraire.

²³ *PelVie* 2, 1867, porte au passage correspondant : « Onque ne fu veu tel disner ».

²⁴ Cf. *PelVieS*, errata, p. VIII*.

Il est à craindre que ces mots dont la liste serait trop longue à développer (p. ex. : *i* (506), *je* (1299), *toi* (4734), *pas* (8064), etc.) soient uniquement attribuables à l'éditeur. Excepté quelques cas où les témoins corrigent effectivement une leçon manifestement fautive, il eût été souvent préférable de garder la leçon du manuscrit — ni meilleure ni moins bonne que celle des autres manuscrits — plutôt que de transformer le texte à l'aide de ces autres leçons ou, ce qui est plus fâcheux, à partir de formes purement conjecturales.

2.1.3 Italiques

L'italique rend compte des lettres et mots qui ont subi une transformation quelconque par rapport au manuscrit de base, en particulier les résolutions d'abréviations et les corrections au manuscrit, parmi lesquels, tout comme pour les crochets, il en est qui proviennent de variantes de manuscrits, d'autres de corrections conjecturales. Un examen approfondi des éléments en italique permet de constater que, mis à part l'italique des abréviations, ce procédé, destiné surtout à corriger les fautes de prosodie, est purement arbitraire dans la mesure où les manuscrits témoins n'autorisent que rarement les remaniements que l'éditeur impose au manuscrit. Ce constat peut être étayé par les quelques exemples qui suivent : au vers 10434 on lit : « Qui *a taster* vins se(n)tre)mete » tandis que le manuscrit porte : « Qui dessaier vins s'entremete », or l'ensemble des manuscrits répertoriés dans l'apparat porte la leçon *dessaier* de notre manuscrit ; la seconde version du *Pèlerinage*, porte, au vers 8586, la leçon *a essaie* proche de celle de notre manuscrit. De même, au vers 2712, la leçon *Au bout de* commune à tous les manuscrits est remplacée par *Dessus* que ne livre aucun manuscrit, ce qui nous conduit à lire : « Quar elle (s') estoit acoutee *Dessus* la table paree » au lieu de « Quar elle s'estoit acoutee Au bout la table paree » du manuscrit, ce qui, sémantiquement, ne revient pas exactement au même²⁵. Le recours à l'italique incite par ailleurs l'éditeur à pratiquer, pour bon nombre de vers métriquement fautifs, des inversions de mots, de vers ou de phrases qui lui permettent de restituer des vers réguliers. Ce procédé est même mis en application alors que les autres manuscrits s'accordent avec le manuscrit de base, comme on peut le voir dans les deux exemples suivants :

²⁵ Dans ses errata, Stürzinger propose de remplacer *Dessus* par *Pres de* (cf. *PelVieS* VII), leçon que l'on trouve au vers 2893 du *PelVie2* transcrite par Ph. Maupeu.

Fourrel et rengenmains grevable
Cuidoie bien avoir sans fable

BNF, fr. 1818, fol. 39d



Renge et fourrel mains grevable
Bien cuidoie avoir sans fable

PelVieS 4435-4436

Qui microcosme ou petit monde
Est apelé, lever les vens

BNF, fr. 1818, fol. 78b



Qui microcosme *se nomme*
Ou petit monde, lever (les) vens

PelVieS 8868-8869

En ce qui concerne le second extrait, on notera, en outre, que la leçon *se nomme*, introduite pour former une rime plus convenable à *omme*, n'apparaît dans aucun manuscrit et qu'au contraire *Est apelé* est signalé dans l'apparat comme étant la leçon commune à tous les témoins. Ces remaniements qu'aucun manuscrit témoin ne justifie, y compris en tenant compte de la seconde version du texte, soulèvent la question de la paternité de certains mots qu'on ne peut, tout compte fait, qu'attribuer à l'éditeur lui-même.

Pour résumer et illustrer toutes ces remarques concernant les trois types de marquage, on relèvera quelques exemples-types des principaux remaniements que l'éditeur a effectués sur le manuscrit de base. Certains d'entre eux sont d'ordre grammatical, d'autres d'ordre lexical.

2.2 Aperçu des principaux types de remaniements de l'édition J. J. Stürzinger

2.2.1 Remaniements d'ordre grammatical

Remplacement du singulier par le pluriel pour former une syllabe supplémentaire

vers	Édition Stürzinger	BNF, fr. 1818	Autres manuscrits ²⁶
4579- 4580	Que ma parole soit fable Ou qu'elle soit decevable ?	Que mes paroles soient fables Ou qu'elles soient decevables ?	pluriel partout
11532-11533	L(es)' escripture(s) corrigiee(s) Soi(en)t du tout ou despeciee(s).	Les escriptures corrigiees Soient du tout ou despeciees.	pluriel partout

²⁶Sont aussi pris en compte, ici et dans les tableaux suivants, les errata de l'édition et *PelVie2*.

- **Remplacement d'une forme verbale par une autre, plus archaïsante pour réduire le compte des syllabes d'un vers**

Édition Stürzinger	BNF, fr. 1818
ert (24 occurrences)	estoit (24 occurrences)

L'apparat de l'édition signale pour chacune de ces occurrences que *estoit* se trouve dans tous les manuscrits répertoriés ; *ert* n'est attesté que par un seul témoin aux vers 7906, 11675 et 12664 (ce dernier présente aussi les variantes *avoit* et *est* dans deux autres manuscrits). Le remplacement de *estoit* par *ert* ne trouve aucune justification valable, d'autant plus que le manuscrit ne fournit aucune attestation de *ert*.

- **Remplacement d'un temps par un autre pour réduire le compte des syllabes d'un vers**

vers	Édition Stürzinger	BNF, fr. 1818	Autres manuscrits
7964	ot	avoit	avoit (partout) ²⁷
8194	set	savoit	savoit (partout)
10864	euvre	ouVERRAI	ouVERRAY ²⁸ (partout, 1 ms. : ouVERAY)
11338	o	avoie	avoYE ²⁹ (partout)
11839	pourront	pourroient	pourroient (partout, 1 ms. : pourront) ³⁰
11840	vourront	voudroient	vourroient (partout, 1 ms. : voudront) ³¹
12781	faut	faudra	faudra (partout)
13010	veullies	vousissiez	vousissies (partout, 1 ms. : weullies)

²⁷ Y compris le manuscrit BNF, fr. 377 (cf. *PelVieS*, errata et *PelVie2* 9804).

²⁸ Notons que Stürzinger intervertit volontiers *i* et *y*.

²⁹ V. note précédente.

³⁰ Dans ses errata Stürzinger propose de lire au lieu de *Mes piez tenir ne se pourront : tenir je ne me pourroie*, d'après le manuscrit BNF, fr. 377.

³¹ Dans ses errata Stürzinger propose de lire au lieu de *De voleter ne ne voudroient : Mes De voleter ne vourroie*, d'après le manuscrit BNF, fr. 377.

On notera, d'après l'apparat, que *set*, *euvre*, *faut* et *vourront* ne relèvent d'aucun manuscrit et que *weullies* (transcrit à tort *veullies*) et *pourront* ne sont que des variantes de manuscrits isolés.

2.2.2 Remaniements d'ordre lexical

- Remplacement d'un lexème par un autre d'une (ou plusieurs) syllabe(s) en moins

vers	Édition Stürzinger	BNF, fr. 1818	Autres manuscrits
7360	paree	afublee	afublee (partout, 2 mss : affublee / afulee)
7705	gorgete	belle gorge	belle gorge (partout)
8129	rois	princes	princes (partout)
8960	tuoient	occioient	occioient (partout)
9492	celee	diffamee	diffamee (partout, 1 ms. : celee)
9966	sains	garis	garis (partout, 1 ms. : Et de ma main en brieve heure)
10349	drois	raison	raison (partout)
13209	bon sens	science (lire science)	science (partout : 3 mss : sciences)
13282	treu	amigaut	amigaut (partout : 1ms. : amugot, 1 ms. : treu)
4541/ 5934 6936 /8260 9735/ 10314	rien	chose	chose (partout)

Dans ce tableau, qui n'est qu'un bref aperçu des nombreux remaniements au manuscrit de base, seuls *bon sens* et *treu* sont effectivement attestés, quoique d'une manière non représentative, par d'autres manuscrits. Les autres mots inscrits dans la deuxième colonne proviennent pour la plupart de la seconde version du poème (*PelVie 2* : *paree*, vers 9296, *rois* et non *rois*, 9923, *tuoient*, 10634, *celee*, 11366, *sains*, 11746, *treu*, 17310) ou d'une source inconnue (le vers correspondant au vers 10349 du *PelVie* manque dans *PelVie 2* et *chose*, à deux exceptions près, qui présentent des leçons totalement différentes [vers 6450 et 8480], se lit partout comme dans les autres manuscrits [*PelVie 2*, 5850, 10046 et 11535]) ; dans ces

derniers cas, il faut voir, là encore, des corrections de l'éditeur qui modifie sans scrupule (le mot *gorgete*, retenu au vers 7705, n'est en fait qu'un aménagement à *gorgerete* du *PelVie 2*, 9569 qui compte une syllabe de trop). On pourrait ajouter à cette énumération les substitutions récurrentes telles que (*au*← à son ; *nul*←aucun ; *dont* ← de quoi ; *du*←de ce, de son ; *ens*←dedens ; *jel, nel, sel*←je le, ne le, se le ; *com*←selonc ; *la* ← celle, ceste ; *sur*←dessus, etc.).

• **Remplacement d'un lexème par un autre d'une (ou plusieurs) syllabe(s) supplémentaire(s)**

vers	Édition Stürzinger	BNF, fr. 1818	Autres manuscrits
9506	mont	assez	assez (partout, 1 ms. : mont)
9827	crochet	croc	croc (partout)

Là encore, les mots de l'édition proviennent d'une source inconnue (ont été vus également les errata de l'édition et la seconde rédaction du *Pèlerinage*, où on lit au vers 11380 : *A soudre aus signeurs aroient* et 11623 : *C'est i. croc crocé et s.*). On constatera que ce type de remaniement est peu utilisé par l'éditeur qui lui préfère la suppression de syllabes dans des parenthèses.

Pour clore ce chapitre, nous retiendrons en guise de remarque générale, que ces trois marques typographiques, augmentées de signes diacritiques tels que le tréma sur le *e* final d'un mot suivi d'un autre mot qui commence par une voyelle et l'apostrophe d'élision, sont la preuve du souci de l'éditeur quant à la métrique, associé à la volonté de signaler toute intervention par rapport au manuscrit, mais ce système, certes très cohérent, est souvent inapproprié et beaucoup trop complexe. Il est si complexe que l'éditeur lui-même s'y perd de temps à autre si bien que les notations ne sont pas toujours aussi scrupuleusement respectées qu'il le donne à entendre. Par exemple :

1) il omet les parenthèses de certains éléments supprimés (5889 : « tous », on attend (tous)) ;

2) il omet les crochets de certains éléments ajoutés (342 : « tu », on attend : [tu]);

3) il omet un certain nombre d'italiques pour les abréviations résolues (1744 : « apertient », on attend *apertient* , 1759 : « connut », on attend *connut*) ou pour les éléments modifiés (7377 : « trop » au lieu de *assez* dans le manuscrit, on attend *trop*) et l'on peut également observer le phénomène inverse : des parenthèses, des crochets, des italiques là où il

ne devrait pas y en avoir : « i(l) », manuscrit : *y* (185), « sequest[r]er », manuscrit : *sequestrer*, (6192), « *permentiers* », manuscrit : *parmentiers* (9535).

Après ce passage en revue des principaux types de remaniements sciemment introduits par l'éditeur, seront examinés les remaniements qui sont directement imputables à la pratique de l'édition telle qu'elle était appliquée à la fin du XIX^e siècle.

2.3 Interventions de l'éditeur dans sa transcription

Nombreuses sont les libertés que s'accorde l'éditeur dans la transcription du manuscrit car il y a glissé autant de traits archaïsants que d'innovations teintées de modernisme. Ces modifications par rapport au manuscrit, dans la mesure où elles ne sont pas nécessairement recherchées par l'éditeur mais plutôt le résultat d'interventions hâtives hypercorrectrices liées à une bonne connaissance de la langue ancienne, produisent un texte remanié assez différent de celui du manuscrit. Tout comme ses contemporains qui sont davantage tournés vers l'aspect culturel des textes que vers leur authenticité dans la forme des propos, qui est volontiers modernisée au goût du jour ou, au contraire, faussement archaïsée, Stürzinger s'attache davantage au contenu, à la compréhension et à la structure du poème qu'aux détails de forme et au respect du manuscrit, ce qui hélas ne permet pas de rétablir le meilleur texte. Ces transformations concernent surtout la graphie : on note de multiples alternances de lettres de prononciation identique. Les plus fréquentes sont les suivantes :

1) *s/z* (*apres* ← *aprez* (14) ; *sans* ← *sanz* (598, 614, 682) ; *tous ceus* ← *touz ceus* (309) et les formes verbales *-es/-ez trebuchiez* ← *trebuchies* (333) ; *meslez* ← *mesles* (775) ;

2) *i/y* (*vy* ← *vi* (113) : *moi* ← *moy* (290) ; *roi* ← *roy* (321).

Les deux prochains paragraphes compléteront ces données à partir de quelques exemples des deux types d'interventions éditoriales récurrentes par rapport au manuscrit : les archaïsations (terme utilisé ici comme antonyme de modernisations) et les modernisations.

2.3.1 Archaïsations

Pour l'essentiel, ce type de retouches au manuscrit appartient plutôt au domaine graphique, même s'il concerne également, quoique dans une moindre mesure, la morphologie verbale ou la morphosyntaxe. On citera pour preuve l'exemple du suffixe *-age* que l'éditeur, sur les 22 occurrences du texte, transcrit partout *-aige*, alors que le manuscrit n'atteste qu'une seule fois la forme palatalisée ; à l'inverse cependant *visaige* (vers 8402) est transcrit à tort

par *visage*. Sur le plan morphosyntaxique, on peut s'étonner du maintien massif de la déclinaison bicasuelle. Pour s'en convaincre, on citera l'exemple de *sire* (vocatif et cas sujet) attesté 11 fois, parallèlement à *seigneur* (utilisé indifféremment). On citera aussi la marque *s/z* du cas sujet singulier qui, bien que présente dans le manuscrit, a tendance à proliférer dans l'édition (*arbres* ← *arbre* (5973) ; *aucuns* ← *aucun* (12120) ; *chascuns* ← *chascun* (180, 8704, 13156) ; *nus/nuz* ← *nu* (180, 197, 8476) ; *riens* ← *rien* (6011, 8103, 13424).

Ce type d'archaïsation auquel on ajoutera les graphies étymologisantes peut être synthétisé dans le tableau suivant où l'édition est mise en regard du manuscrit :

Collation du manuscrit avec l'édition : archaïsations		
	BNF, fr. 1818	Édition
1d	passage	v. 88 passaige
2d	e l'incun ... nu	v. 180 Chascuns ... nus
3a	si ul	v. 197 Nulz
3b	coronne	v. 243 coronne
6a	loingnemër	v. 547 oingnement
6b	traictiez ... doucement	v. 609 traictiez ... doucement
9a	tieng	v. 886 tieng
9b	veult	v. 910 veult
10a	haultaine	v. 987 haultaine

Cette énumération ne gagnerait pas à être davantage enrichie, on signalera simplement que ce phénomène est très fréquent (on ajoutera juste : *tormente* ← *tourmente* (10954) et *temptacion* ← *temptation* (11702)) et on notera la forte propension aux graphies étymologisantes (*oultrage* ← *outrage* (10444) ; *alaicte* ← *alaite* (13331)).

2.3.2 Modernisations

Comme pour les archaïsations, les modernisations touchent essentiellement la graphie. On retiendra l'exemple marquant de la conjonction « mais », généralement notée *mes* dans le manuscrit, plus rarement *mais* ; or, c'est cette dernière graphie qui est la plus souvent transcrite dans l'édition puisqu'elle se lit 128 fois et que le manuscrit n'en comporte que 13 occurrences. On retiendra aussi l'exemple de *aventure* attesté 8 fois dans l'édition tandis que

le manuscrit porte partout *avanture*, à l'exception peut-être du vers 5285³². Sur le plan morphosyntaxique, on peut signaler que sur les 14 occurrences de *lui* de l'édition, seuls 5 sont attestées dans le manuscrit qui porte partout ailleurs *li*.

Ce type de modernisations peut être synthétisé dans le tableau suivant, selon le modèle retenu pour les archaïsmes :

Collation du manuscrit avec l'édition : modernisations		
	BNF, fr. 1818	Édition
1 d		v. 71 prince
2 a		v. 96 mais
3 a		v. 201 peu
3 a		v. 212 Avroie
3 a		v. 221 maison
5 d		v. 511 maistre
6 d		v. 621 lui

Parmi les nombreux autres exemples on notera encore des modernisations du type *ange* ← *angre* (11749) ; *forme* ← *fourme* (8211) ; *vierge* ← *virge* (1634).

Si la plupart de ces divers remaniements, non signalés en tant que tels par l'éditeur, concernent principalement la graphie des mots et n'interfèrent pas avec les unités lexicales à proprement parler, celles qui touchent à la morphologie donnent une vision faussée du texte et empêchent toute étude sérieuse.

2.4 Conclusion

En conclusion, on peut dresser le constat que cette édition, peu lisible pour le profane, est somme toute peu fidèle au manuscrit BNF, fr. 1818 choisi par Stürzinger comme manuscrit de base et présente de trop nombreuses faiblesses. Il suffit, pour se convaincre des disparates entre l'édition et le manuscrit, d'observer la reproduction d'une page de l'édition (vers 6337-6370) et de la comparer au manuscrit (folio 56b-56c) ; les 22 remaniements repérés y ont été surlignés pour plus de lisibilité.

³² La finale *-enture*, corrigée sur grattage laisse supposer une seconde main postérieure ; l'examen à la lampe de Wood n'a pas permis de lire la trace du texte primitif.

Donques dist raison voiz tu biē
 Q'ie ne t'ai menti de rien
 Q'le cors est ton aduersaire
 A tout le bien que tu veuz faire
 Certes dis ie il est ainsi
 Je le voi bien vūe merci
 Mes dites moy encor a mot
 Pourquoi de moi il est pl' fort
 Ou pourqu' aussi fort com li
 Je ne puis estre ne ne sui
 Plus fort dist elle n'est il pas
 Mes uaire tu ne le pues pas
 En son pais com tu seroies
 U tien se tu i estoies
 Chascun est fort sur son fumier
 Et en sa terre se fait fier
 Il est ya en son pais
 Sur son fumier et son fiens mis
 Si en est contre toy plus fort
 Et plus fier et de plus grant port
 Mes laute pt tu le tenoies
 En ton pais plus fort seroies
 La ne pourroit il resister
 A toi de rien ne contraiter
 Non pas que ce a te die
 Pour toi metre en fetardie
 Que vueille dire que mater
 Ne le puisses et supplanter
 Quar se tu veus sur son fumier
 Se riens tu sez de l'eschequier
 Tu li feras esche et mat
 Ja n'y fera tant de debat
 Pou a boire et pou a mengier
 Pou reposer bien traueillier

“D onques, dist Raison, voiz tu bien
 Que je ne t'ai menti de rien,
 Que le corps est (ton) adversaire
 A tout le bien que (tu) veuz faire.”—6340
 “Certes, dis jē, il est ainsi,
 Je le voy bien, vostre mercy.
 Mais dites moy encore un mot
 Pour quoy de moi il est plus fort
 Ou pour quoy aussi fort com li 6345
 Je ne puis estre ne ne sui ?”—
 “Plus fort, dist elle, n'est il pas,
 Mais vaincre tu ne le pues pas
 En son paÿs com feroies
 U tien, se tu i estoies. 6350
 Chascun est fort sur son fumier
 Et en sa terre se fait fier.
 Il est ycy en son paÿs,
 Sur son fumier et son fiens mis,
 Si en est contre toy plus fort 6355
 Et plus fier et de plus grant port ;
 Mais s'autre part (tu) le tenoies
 U tien, tu plus fort seroies.
 La ne pourroit il resister
 A toy de rien ne contraiter, 6360
 Nom pas que ce cy te die
 Pour toi metre en fetardie,
 Que vueille dire que mater
 Ne le puisses et supplanter,
 Quar se tu veus, sur son fumier, 6365
 Se riens tu sez de l'eschequier,
 Tu ly feras eschec et mat,
 Ja n'y fera tant de debat.
 Pou aboire et pou amengier,
 Pou reposer, bien traueillier 6370

(cliché de la BNF)

On ajoutera que dans ses errata (p. VII* à VIII*), Stürzinger propose soit de transposer les parenthèses et les crochets qui encadrent les syllabes de certains vers de son édition à

d'autres syllabes de ces mêmes vers, soit de remplacer le texte initial par un texte différent. Dans le premier cas, le déplacement des signes typographiques peut être le résultat d'une réflexion nouvelle (vers 2556 : *Par les oustis (de) penitance* doit remplacer *Par (les) oustis de penitance* ; vers 4886 : *Par son (droit) non et apellee* doit remplacer *Par (son) droit non et apellee*) ou d'une comparaison avec d'autres manuscrits (vers 2050 : *Gard(ienn)e de l'ille celee* doit remplacer *Gardienne (de) l'ille celee* ; vers 2915 : *(Quar) bien se douta que blasmee* doit remplacer *Quar (bien) se douta que blasmee*, d'après les manuscrits BNF, fr. 377 (c.1395) et BNF, fr. 12466 (XV^e s.) que Stürzinger a vraisemblablement utilisés comme manuscrits de contrôle [cf. *PelVie* 2, 917, 2292 et 3088]). Dans le second cas, celui où Stürzinger propose de remplacer le texte de l'édition par un texte meilleur, le texte nouveau est pour l'essentiel emprunté, comme l'indique l'éditeur, au manuscrit BNF, fr. 376 ou, plus rarement et sans que cela n'ait été formulé clairement, d'après les manuscrits BNF, fr. 377 et BNF, fr. 12466 (vers 4139, *Et contre tel pautonniere* (= *PelVie* 2, 5452) doit remplacer *Si ques vers tel pautonniere*).

On peut conclure de ce survol que l'ensemble des remaniements, qu'ils soient voulus ou non par l'éditeur qui souhaite, par le jeu des marques typographiques, satisfaire à une métrique rigoureuse, a pour effet de dénaturer le texte qu'ils dégradent au point

1) d'en transformer le style (vers 10303-10304 : « *Saches bien que sui leur mere Qui quē ait este leur pere* » au lieu de : « Tu dois savoir que sui leur mere Quiconques ait este leur pere » dans le manuscrit³³)

ou

2) d'en modifier la teneur ((Re)garde (686)³⁴ ; cloch(et)es (11523) ; [En]contre (2982)³⁵, on y ajoutera le vers 2712 cité *supra*).

La présence des parenthèses ou des crochets rend parfois le texte inintelligible³⁶ au point d'embrouiller le lecteur (on rappellera l'exemple d'*enfardeler* qui a donné lieu à deux entrées distinctes dans T-L., voir *supra*) ou de forger des mots par ailleurs absents du texte de Guillaume tels que : *(Ap)partenant* (5678), *(ap)pertient* (645), ou encore inconnus de la littérature française. La forme *chetaine* que propose l'éditeur au vers 7496, lorsqu'il transcrit *che(ve)taine*, ne semble pas attestée et *donresse* (*don(ner)resse* au vers 2630 de l'édition),

³³ *PelVie* 2, 8469-8470 : *Saches que je sui leur mere Quiconqu'ait esté leur pere.*

³⁴ *PelVie* 2, 968 : *Regarde.*

³⁵ Dans (Re)garde aussi qu'elle est croque *PelVie* 2, 3141 : *Courouçant moy et Nature.*

³⁶ On citera, pour exemple, les vers 9854-9860 : *Quar bien li semble que pou est Prisiee, quant (est) engagiee [Est] pour si pou (de chose) et bailliee. Ausi n'est elle (pas) contente Ne (pas) bien ne li atalente, Quant ceus qu' a (mis) en seigneurie [Mis], li font tel vilennie.*

attesté sous *doneresse* par T-L III, 2019, n'est en fait pas, comme le laisse croire T-L, une forme attribuable à Guillaume de Digulleville, mais seulement une variante isolée du manuscrit Lyon BM 768 (XIV^e s.). Et l'on notera que *coint(er)elle* de l'édition (7643), bien qu'attesté dans deux manuscrits (BNF, fr. 1645 [c.1350] et BNF, fr. 1141 [XV^e s.]), est repris sous la forme *cointerelle* dans T-L (III, 543, s.v. *cointerel*), alors que, au contraire, c'est la variante *conduierresse* (London BL Add. 22594 [c.1380]³⁷) que T-L III, 666 préfère à *conduiserresse*, pour la lecture *condui(sser)resse* de l'édition (7495), et cela en dépit du fait qu'il ait aussi un article *conduiserresse* (T-L III, 667) où un exemple tiré du *Pèlerinage de Vie humaine* est cité.

Dans la perspective de l'étude de la langue de cette trilogie, dont l'apport lexical est clairement démontré dans le lexique, il m'a paru fondamental, d'un point de vue linguistique, d'assurer des données solides et fiables : celles du manuscrit. Mon objectif n'était pas celui de faire une nouvelle édition mais de m'appuyer pour le lexique sur **des assises philologiquement solides** ce que ne permettait pas l'édition composite de Stürzinger. En effet, l'établissement d'une nouvelle édition critique du texte, sur la base des 35 manuscrits³⁸ répartis entre Vienne (ÖNB) et New York (Pierpont Morgan)³⁹ susceptibles d'être pris en compte pour le choix du manuscrit de base, aurait nécessité un investissement de travail qui se serait échelonné sur plusieurs années. Aussi m'a-t-il semblé préférable de me satisfaire d'une transcription aussi proche que possible du manuscrit et de présenter au lecteur moderne, à défaut du texte original, du moins la copie la plus proche du manuscrit et la plus sobre possible et ce d'autant plus, qu'au vu des variantes de l'apparat de Stürzinger ce manuscrit présente souvent le meilleur texte. Pour ce faire, j'ai suivi les recommandations éditoriales stipulées, pour l'établissement des anciens textes français, par l'École Nationale des Chartes⁴⁰ qui visent à un compromis entre la lisibilité souhaitée par les non-spécialistes et la fidélité au système du copiste exigée par les linguistes.

3 Description du manuscrit BNF, fr. 1818

Nous sommes en présence d'un manuscrit très soigneusement calligraphié et très luxueusement décoré. Les quelques surcharges liées aux interventions portées sur le texte du

³⁷ Aussi *conduierresse* (London BL Harley 4399 [c.1400]), *conduierresse* (Lyon BM 768).

³⁸ Les 30 autres manuscrits existants sont soit incomplets, soit trop tardifs pour être sélectionnés comme candidats pour le choix du manuscrit de base.

³⁹ Les deux manuscrits new-yorkais comptent parmi les plus anciens (l'un date de 1348 et l'autre de c.1350).

⁴⁰ *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, fasc. 1, *Conseils généraux*, publ. par l'École nationale des chartes, groupe de recherches « La civilisation de l'écrit au Moyen Âge », Paris : Comité des travaux historiques et scientifiques, École nationale des chartes, 2005, 175 p.

manuscrit ne nuisent pas à la haute qualité de la copie. Les biffures ponctuelles qui servent à remplacer au fil de la plume une unité par une autre, l'exponctuation, plus rare, qui permet de corriger le texte fautif, tout comme les traces d'effacement par grattage et les notes marginales sont réalisées avec un manifeste souci du soin. La plupart de ces corrections semblent provenir du même atelier ou du moins d'une main médiévale⁴¹. Ces diverses interventions sont signalées, au passage, dans des notes qui accompagnent la transcription.

(Anc. 7855 ^{2*2}, Colbert 4693) Fol. 1a-119a⁴²

Vie humaine : 1ra-119ra

Incipit *Vie humaine* : *A ceuz de ceste region/ Qui point n'i ont de mansion...*

Explicit *Vie humaine* : *...[118vb] Celle fin est le guerredon/ et la remuneracion[119ra]de la joie de Paradis/ Que doint aus mors & au vis" "Explicit le pelerinage de vie humaine"*

Date du ms : 14e s. (IRHT)

Support de l'écriture : vélin

Nombre de colonnes par page : 2

Nombre de lignes par colonne de texte : 30

Dimensions de folios : pages = 145x210, espace justifié par colonne = 50x160

Écriture bâtarde gothique très soignée et très régulière (une seule main).

Lettres ornées : Oui, alternativement bleues avec filigranes rouges, ou or avec filigranes noirs

Enluminures : Oui

Annotations marginales : oui (peu)

Autre texte : 119ra-124ra : prière en latin qui dans la seconde version suit le don du bourdon au pèlerin: "*Pater creator omnium / Origo et principium / A quo causantur omnia...-...Ille in fide claudicat / Salvus esse non poterit*"

Remarques complémentaires

- 1) Marques de corrections après relecture dans les marges (ex fol.7r)
- 2) Manuscrit relié aux armes de Diane de Poitiers (renseignement oral donné par M.-P. Lafitte, conservateur général au département des manuscrits de la BNF)
- 3) Présence, à côté de certaines enluminures, de noms de personnages servant à les identifier à la manière de légendes

Réclames partiellement apparentes

Décoration luxueuse comprenant 111 miniatures.⁴³

À présent nous allons nous intéresser à la manière dont la transcription du manuscrit a été établie.

4 Principes de transcription

Après les reproches formulés à l'égard de l'édition de Stürzinger, il s'agit, dans le cadre de cette nouvelle transcription, de ne pas tomber dans les mêmes pièges ; mon but est de présenter un texte qui soit à la fois lisible pour un lecteur moderne et fidèle au manuscrit. Pour ce faire, j'ai choisi de transcrire le texte que nous livre le manuscrit, dans le plus grand respect, sans essayer de corriger les multiples irrégularités métriques qui sont probablement le fait de l'auteur et non du copiste, ni les confusions entre *se* et *ce*, *ci* et *si*... dans la mesure où

⁴¹ Souvent les mots sont trop courts et les lettres trop peu caractéristiques pour permettre de tirer des conclusions fiables sur la provenance des corrections.

⁴² Description aimablement fournie par G. Veyseyre.

⁴³ Voir la reproduction du folio 1 r° du manuscrit et le schéma des cahiers en annexe.

elles n'entravent pas la compréhension du texte, et en appliquant, comme il a été dit plus haut, les règles recommandées par l'École Nationale des Chartes.

Afin de donner la vision la plus fidèle du manuscrit, la version pdf (téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.atilf.fr/dmf/VieHumaine.pdf>) mentionne les folios et les colonnes du manuscrit, intègre la numérotation des vers 5 par 5 ainsi que le nom des personnages dans les dialogues et les monologues, signale les miniatures par des étoiles dont la taille varie en fonction du nombre de réglures que ces miniatures occupent dans le texte ; par ailleurs les lettrines y sont transcrites en caractères gras et les vers copiés deux fois à la suite ou laissés en blanc dans le manuscrit y sont signalés par de longues lignes ce qui permet de respecter la structure du folio. Par respect du manuscrit, les chiffres romains sont conservés entre points hauts ce qui permet de les distinguer du point final (·I·). Pour améliorer la lisibilité du texte, « i / j » et « u / v » que le manuscrit confond ont été distingués. Les consonnes *c* et *t*, *u* et *n* sont le plus souvent identifiables dans notre manuscrit. En cas de confusion entre *c* et *t*, *u* et *n*, et afin de faciliter la lecture du texte, j'ai choisi de transcrire *u* et non pas *n*, plus rarement, *c* et non pas *t* en respectant la graphie moderne. Ainsi on lira : *chançon* (= *chaucon* [7703, 8728]), *songié* (= *sougie* [13517]) et *d'arc* (= *art* [8608]). J'ai opté pour le maintien de *u* dans les différentes formes de *pouvoir*, en raison des formes *pouez*, *peuent*⁴⁴. Les majuscules ont été rétablies selon l'usage moderne : les noms propres, les personnifications sont pourvus d'une initiale majuscule, les titres des ouvrages sont donnés en italique, de même que les mots latins. On enregistre quelques échanges occasionnels entre *qui* et *qu'il* : par souci de clarté, j'ai préféré intervenir et rétablir les formes idoines (c'est-à-dire *qu'il* aux vers 1159, 6129, 8578, 11770 et 11624 ; *qui* au vers 11029) et de la même manière, j'ai préféré transcrire *si* par *s'il* (698, 1729) ; ces interventions sont signalées en note du texte. On observe aussi quelques manquements à l'accord en genre des adjectifs ou en genre et nombre entre le sujet et le verbe quand le sujet est postposé : lorsque ceux-ci n'entraînent aucune difficulté de sens, la leçon du manuscrit a été conservée.

Le texte du manuscrit a été corrigé toutes les fois qu'il était manifestement fautif ou lorsque les leçons des autres témoins (tirée de l'apparat de l'édition de Stürzinger⁴⁵ auquel

⁴⁴ Cf. O. Jodogne, *POVOIR ou POUOIR ? Le cas phonétique de l'ancien verbe pouvoir*, in *Mélanges de linguistique et de philologie romanes offerts à Monseigneur Pierre Gardette*, Strasbourg : Travaux de linguistique et de littérature, t.4/1, 1966, 257-266.

⁴⁵ Il faut admettre que l'apparat de l'édition est souvent d'un faible secours et que parmi les variantes qu'il tire de son manuscrit de base, lorsqu'il corrige le texte, il en est qui présentent des erreurs de transcription. Toutefois, ces erreurs ne touchent généralement que la graphie retenue.

j'emprunte la siglaison des manuscrits⁴⁶) semblaient meilleures que celles du manuscrit. Dans la majorité des cas, les retouches effectuées sont de simples corrections à de petites inadvertances, comme des dittographies, des répétitions de mots ou des omissions de mots. Le retour aux manuscrits témoins n'a pas pu être réalisé dans le présent contexte, en raison de leur nombre trop important, mais il va de soi que leur consultation aurait été un gage d'exactitude, de même que l'établissement d'un stemma aurait permis de remonter plus sûrement à l'archétype d'un certain nombre de lexies. Toute correction au manuscrit est signalée dans le texte, notamment par l'utilisation de crochets droits qui encadrent la correction dans le texte et donne lieu à une note qui indique en même temps que la leçon rejetée, la source de la correction.

4.1 Ponctuation, disposition du texte

Le texte du manuscrit est ponctué de manière peu abondante et consiste essentiellement en de simples points, avec en outre quelques traits de plume obliques (correspondant à notre virgule) et pieds de mouche. Dans la mesure où la distribution des différents signes de ponctuation du manuscrit présente un caractère assez aléatoire et irrégulier qui semble ne correspondre à aucun système syntaxique, il m'a semblé préférable de lui substituer la ponctuation moderne en introduisant les signes nécessaires pour améliorer la compréhension et la lisibilité du texte⁴⁷; selon ce même principe, j'ai inséré systématiquement les guillemets pour isoler les répliques des dialogues et les monologues, en appliquant les règles établies par l'École Nationale des Chartes⁴⁸ et noté en marge du texte le nom du personnage qui parle.

4.2 Résolution des abréviations

Si le copiste fait un emploi massif des marques d'abréviations, il est à remarquer qu'elles ne présentent rien d'exceptionnel et ne posent pas de problème particulier de résolution. Utilisées aussi bien à l'intérieur du vers qu'en finale de vers, les abréviations du manuscrit ont pu être aisément résolues en adoptant l'orthographe la plus courante utilisée par le scribe lorsqu'il écrit le mot en toutes lettres.

⁴⁶Cf. PelVieS IX-XII et, pour une description plus détaillée, G. Veyseyre (*op. cit.*, 427-453).

⁴⁷ Cf. Chr. Marchello-Nizia, *Ponctuation et « unités de lecture » dans les manuscrits médiévaux ou : je ponctue, tu lis, il théorise*, dans *Langue française* 40, 1978, 32-44 et *Conseils pour l'édition des textes médiévaux* (voir *infra*).

⁴⁸ *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, fasc. 1, 74.

ABREVIATIONS PAR SIGNES SPECIAUX

Dans ce qui suit, j'ai relevé les principaux signes abrégatifs du manuscrit avec leurs principales résolutions. Chaque rubrique commence par la reproduction du signe examiné et se termine par des exemples empruntés au manuscrit qui, en fonction de l'espace disponible sur le folio, montrent certaines distorsions par rapport au patron initial.

Tilde de nasalité :

Ce signe est l'une des abréviations les plus courantes ; il surmonte les voyelles, plus rarement la consonne *m* pour marquer la nasalité. Cette barre a été développée par *n* ou *m* selon l'usage le plus fréquent du scribe ; elle a quelquefois été ajoutée a posteriori comme en témoigne la couleur plus foncée de l'encre, preuve de retrempage de la plume (notamment aux vers 8484 sur *tēps* et 8511 sur le *ō cōmēt*). Or, si dans un certain nombre de mots la résolution de l'abréviation est évidente, soit parce qu'il n'existe qu'une seule possibilité, soit parce que les mots apparaissent dans le manuscrit en toutes lettres sous une forme unique, il est des cas où il peut subsister une hésitation parce que le manuscrit présente des graphies variables et, dans ce cas, j'ai opté pour la graphie la plus fréquemment employée. Les mots *quāt* (2845), *rāpast* (153), *mōdes* (2865), *nōmee* (2859), *paī* (2848), *sagemēt* (2873), *tēps* (4665), *briefmēt* (4552), *ū* (2877), *hūblement* (5112) ne posent aucun problème : on ne peut que lire *quant*, *rampast*, *mondes*, *nommee*, *pain*, *sagement*, *temps*, *briefment*, *un* et *humblement*. Mais dans les mots suivants, la barre peut être mise pour *n* ou pour *m* : *grāmēt* (2705, 2814, 6731), *nō* "nom" (2341, 2348, etc.), *hō* "homme" (3848, 4960, etc.), *clāī* (10030 ; 10951) / *reclāī* (11384), *ēmieles* / *ēmiellee* (109, 12675) ; cependant, *grāmēt*, *nō*, *clāī* / *reclāī* seront transcrits *granment*, *non*, *claim* / *reclaim* car ce sont les seules graphies développées dans le texte. Le mot *hō* sera transcrit *hon* car la graphie avec *m* est largement minoritaire et se concentre dans la seconde partie du poème alors que la graphie avec *n* est très présente sur l'ensemble du poème. Le mot *ēmiel-* sera transcrit *enmiel-* dans la mesure où la plupart des verbes commençant par *m* et préfixés en *en-* présentent la graphie *enm-* lorsqu'ils sont écrits en toutes lettres. Dans de rares cas, ce signe est placé non pas à l'endroit où la consonne nasale doit être restituée, mais, par anticipation, sur la lettre précédente : *āime* (4565).

maīō ūgtes doqāō formēt āime glōtomie

On notera que cette barre, lorsqu'elle surmonte le *o*, peut également valoir un *u* (cf. *acoustumee* (4874), *coustume* (13498), *glouttonnie* (10350), *gouvernerresse* (12529)⁴⁹.

Abréviation *z* pour *et* :

Ce caractère qui ne présente aucune ambiguïté (on note cependant la graphie *e* aux vers 2017 et 5305) est noté partout *et*.

Abréviation *que*, par tilde sur *q* :

que (254), *moqueroient* (2941), *avecques* (12720).

Abréviation *-ur, -our* :

seigneur (234, 298, 718, 770, etc.), *amour* (879), *pourpensé* (216), *Pour ce que* (1290), *pourroit* (4095), *nature* (2958), *avantures* (9056), *murmurant* (11952).

Abréviation *-er, -re* :

interpretation (1244), *autrement* (1808), *blasmer* (6597), *certes* (113), *merveil* (9614), *mesprendre*(9712), *terre* (10967).

Abréviation *-us* :

nous (5226), *sarciaus* (8456), *morsiaus* (10431).

Abréviation *p* barré droit :

Il représente *-par-* ou *-per-*. Les types «apercevoir»/ «percevoir»/ «rapercevoir» seront transcrits *aper-* partout car *-per-* est la seule forme qui apparaît en toutes lettres dans le

⁴⁹ Au vers 13176, *cōvant* a été transcrit *convant* même si la graphie *couvant* n'est pas à exclure.

manuscrit. Pour la même raison «apartenir» sera transcrit *apartenir* et «paresse» / «paresseux», commenceront par *per-*. La transcription de *parforer* (12896) qui n'a aucun témoin, et pour lequel l'apparat de Stürzinger ne signale pas de variante, reste incertaine.

aputel poles ptauterelle O uaptenit

Abréviation p barré courbe : *p̄*

Il représente *pro-* : *proprement* (2515), *propriété* (10153).

pprieté pprement

ABREVIATIONS PAR CONTRACTION

Cette catégorie d'abréviations conventionnelles, généralement marquée par un trait en suscription reliant les lettres qui indiquent le début et la fin de l'abréviation, est représentée par les *nomina sacra* élaborés chez les premiers chrétiens dans le cadre de traductions de la Bible et concernent dans notre manuscrit les mots *Jerusalem* (10741, 12539, 12983), *Christus* (11133) et *saint* (3, 759, 945, 3400, etc.) écrits respectivement : *ierl'm* et *Xpt'* et *s* (suscrit d'une boucle) .

ierl'm §

On signalera comme autres abréviations par contraction : *letres* (2530, 5186, 5206, 5258, 5362, etc), *nostre* (5220, 5255, 5408, 12108, etc.), *vostre* (610, 847).

lres uie

ABREVIATIONS PAR SUSPENSION

Le manuscrit ne porte qu'une seule abréviation par suspension marquée par le point, à savoir : *s.*, c'est-à-dire *sous* (9647).

ABREVIATIONS PAR LETTRES SUSCRITES

- **a**, pour représenter les lettres *-ua-*, *-ra-* : *grant* (43), *agrapast* (154), *quanque* (1823), *Quar* (179), *traversains* (11529)

gr̄o q̄n̄q̄ tr̄aversais

- **i**, pour représenter

- les lettres *-ui-* : *qu'il* (107), *nasqui* (3710)

q̄l natq̄

- les lettres *-ri-* : *autrier* (8), *briefment* (55), *prist* (807).

br̄ritr p̄r̄

- **e**, pour représenter les lettres *-re-* : *autre* (873)

aur̄

- **o**, pour représenter les lettres *-ro-* : *patron* (2514), *trouverent* (2825)

par̄n

- **o**, pour représenter les lettres *-uo-* : *quoi* (691, 5843)

q̄ū

On notera, pour finir, que la pratique abrégative du manuscrit n'est pas constante, car un même mot peut, sans que n'intervienne la question de l'espace disponible, s'abrégier de plusieurs manières, ainsi on lit *grant* à côté de *gr̄ant*, *qūant* ou *qūant*, etc. On ajoutera enfin que les abréviations se répartissent sur l'ensemble du manuscrit, mais qu'au lieu de s'accroître au fur et à mesure que le texte progresse, elles semblent au contraire se raréfier ce qui mériterait un examen plus attentif qui permettrait peut-être d'en tirer une conclusion.

4.3 Séparation des mots

Guidée par le souci de faciliter au mieux la lecture de l'œuvre, je n'ai pas suivi l'usage du copiste pour les coupes de mots mais j'ai préféré faire des choix mesurés pour déterminer si deux (ou plusieurs) mots doivent rester soudés ou non, ou si, à l'inverse, des mots séparés doivent être soudés. Il va de soi que les mots formés par l'agglutination de l'article au substantif sont déglutinés (3052 : *laprentis* → *l'aprentis*), de même que sont déglutinés les pronoms accolés au verbe (1555 : *mentairoie* → *m'en tairoie*) ou l'adverbe *ne* devant les verbes (1544 : *nentrepreissons* → *n'entrepreissons*). Mais il n'a pas toujours été simple de trancher en faveur de l'une ou l'autre de ces options et je n'ai pas systématiquement adopté

l'usage contemporain. *Aucune fois, mainte fois, pour ce, pour quoi, si com(me)* ont été transcrits en deux mots⁵⁰. Il a été plus délicat de réunir deux mots séparés dans le manuscrit pour n'en faire qu'un seul, toutefois, j'ai finalement opté pour l'accolement de l'adverbe *tres* à l'adjectif ou à l'adverbe qu'il intensifie, de transcrire *afin* dans les locutions prépositives et conjonctives *afin de* et *afin que, desorenavant, jamais, nonpourquant, puisque / puisç', toujours, toutevoies*, et de souder *quel* à l'article qui précède (*auquel / duquel / desquel(le)s / laquelle / lequel / lesquel(le)s / ouquel*). Cependant, lorsque *autres fois, lonc temps* et *toutes voies* sont nominaux ils ont été transcrits en deux mots et en un seul mot lorsqu'ils sont adverbiaux.

4.4 Insertion des signes diacritiques

Des signes diacritiques ont été introduits par rapport au manuscrit, conformément aux recommandations éditoriales stipulées, pour l'établissement des anciens textes français, par l'École Nationale des Chartes. Ainsi

- 1) l'accent aigu est mis sur la lettre *e* dans la syllabe finale pour marquer sa tonicité (y compris sur *-es*, mais pas sur *-ez, -et* et *-ed*) (à l'exception des monosyllabes comme *pres*)⁵¹ ;
- 2) la cédille est rétablie sous le *c* pour donner à cette lettre la valeur phonétique de [s] ;
- 3) le tréma est ajouté, d'une part, dans sa fonction métrique : si l'hiatus est possible, pour marquer la diérèse et, d'autre part, dans le traitement du *e* muet final devant voyelle initiale ou devant *h* + voyelle, pour marquer qu'il ne s'élide pas.

Lorsqu'une proclise a entraîné le redoublement graphique d'une consonne, les deux éléments sont distingués par un point : *à. ffaire* (10034).

En outre, l'accent grave est utilisé pour distinguer *a* de *à, la* de *là* et *ou* de *où*.

⁵⁰ Pour des raisons d'ordre pratique, c'est la graphie de l'adverbe *pieça* qui a été retenue ici et non *pieç'à* qui serait plus conforme à l'usage éditorial des textes de même époque.

⁵¹ J'avais songé à ajouter le *e* final tonique sur certains monosyllabes ce qui m'aurait permis de distinguer certains homographes, notamment sur *mes* conjonction de coordination qui se serait ainsi distingué de l'adjectif possessif *mes* ou encore sur *tes* "tesson" qui se serait distingué ainsi du possessif *tes*, etc., mais il a semblé préférable d'y renoncer dans la mesure où l'ambiguïté subsiste néanmoins parfois, comme c'est le cas pour *mes* qui est aussi mis pour *mets* et pour *tes* qui, dans notre texte, est encore une forme de l'adjectif indéfini *tel*, du substantif *tes* "tesson" et du verbe *taire*. Ont cependant été accentués les monosyllabes qui riment avec un mot se terminant par *é* (*volenté : gré* [1809-1810]) ; pour plus de cohérence l'accent est utilisé partout sur *gré*. Une lemmatisation de l'ensemble des mots, réalisable à partir de la saisie au format TEI (Text Encoding Initiative) du texte permet finalement de lever toute équivoque.

4.5 Présentation des corrections et des leçons rejetées

Les leçons fautives du manuscrit ont été corrigées et présentées, dans des notes, de façon à ne pas laisser de doute sur la leçon du manuscrit ; les plus répandues sont les diplographies : *sant* pour *sans* ou *sanz* (4408), les omissions de la barre de nasalité : *anciennemet* (4002), *maites* (5199), *notoiremet* (3613), etc. au lieu de *anciennemēt*, *maītes*, *notoiremēt*, les sauts de lettres : *pourroi* pour *pourroie* (3938), *quan*, pour *quant* (3644), *tou* pour *tout* (5163), *toute* pour *toutes* (3346) ou de syllabes : *me* (996), etc.). Ces corrections au manuscrit sont marquées par des crochets droits qui encadrent la correction dans le texte et sont discutées dans les notes. Au vu du nombre relativement élevé d'irrégularités métriques, dont certaines résultent de variations graphiques (*avec / avecques*, *com / comme*), il ne m'a pas paru utile, dans la perspective de l'étude de la langue des *Pèlerinages*, de signaler ces écarts par rapport à la métrique attendue. Je n'ai pas davantage cherché à corriger les manquements à l'accord des adjectifs ou entre le sujet et le verbe lorsque ceux-ci n'entraînent pas de difficultés de compréhension. L'introduction linguistique au lexique et les notes critiques avertiront ponctuellement le lecteur des difficultés rencontrées.

On peut conclure cette partie en soulignant que, pour éviter de multiplier les interventions, les corrections ont été réduites à leur minimum, en reproduisant au plus près le manuscrit tant que son texte demeurerait compréhensible et recevable sur le plan syntaxique. Cette prudence devrait permettre d'éviter des erreurs comparables à celles que l'on rencontre dans l'édition Stürzinger ; toutefois, il est quelques cas, comme pour les vers 4705-4706 du *Pèlerinage de Vie humaine*, où les corrections apportées par l'éditeur au manuscrit ont été retenues pour leur cohérence et leur justesse. Ainsi, j'ai tiré mes conclusions sur ces deux vers par l'examen du passage suivant :

David a bon droit jus metoit
Les armes et les desvestoit.
Pour Saul bonnes estoient,
Mais (a) David rien ne valoient. (ms. : *Mes a*)
Quar ce qui est bon a mulon,
Si n'est pas bon a estalon
C'est ce quē Aristote dit
En Ethiques ou est escrit. (4701-4708)

là où le manuscrit BNF, fr. 1818 porte, au folio 42b :

Quar ce qui est bon a milon,
Si n'est pas bon a escalon

On peut situer ce passage dans un contexte plus large où Grâce Dieu s'attache à mettre en garde le Pèlerin contre une décision qu'il a prise en se réclamant de David, fils de Cis, son modèle. En effet, tout comme l'a fait en son temps David, le Pèlerin souhaite renoncer aux armes dont Grâce Dieu l'a équipé pour lui permettre une traversée sûre. À cela, cependant, Grâce Dieu réagit en attirant l'attention du Pèlerin sur le fait que les deux situations ne sont pas comparables : contrairement à David qui n'était qu'un enfant lorsqu'il s'est débarrassé de ses armes, le Pèlerin, lui, est un adulte. Et, si le chétif enfant avait raison d'abandonner les armes au profit de Saül, le plus grand du pays (4696), il n'en est pas de même pour le Pèlerin qui est dans la force de l'âge « Quar ce qui est bon a milon, Si n'est pas bon a escalon ». Mais qu'entend la sage Grâce Dieu par cette sentence à valeur proverbiale ? En utilisant à la rime des mots inconnus, cette sentence contient l'idée que ce qui est bon pour l'un est mauvais pour l'autre. Le mot *milon* au vers 4705 du manuscrit BNF, fr. 1818, attesté à côté de neuf autres manuscrits dont certains portent la variante graphique *millon*), trouve aisément son explication dans les vers qui suivent, où Grâce Dieu affirme qu'elle rapporte les propos consignés par Aristote dans son *Éthique à Nicomaque*. Et en effet, si l'on s'en tient aux vers 4705-4706, Guillaume de Digulleville nous livre la preuve qu'il semble avoir une bonne connaissance du livre II, chapitre 5 de l'*Ethique à Nicomaque*, car il emprunte à Aristote l'allusion à Milon de Crotone, d'une part et la comparaison équestre qui se lit quelques lignes plus haut, d'autre part. Dans Aristote⁵², Milon de Crotone six fois vainqueur aux Olympiades entre 532 et 516 av. J.-C., est présenté comme un individu peu commun qui ne peut servir de référence à l'homme ordinaire. Cependant, dans l'*Ethique* il est écrit, à propos de la ration de six mines de nourriture, que « pour un Milon, elle peut être insuffisante, mais pour un débutant elle peut être excessive » et l'auteur oppose à l'adverbe *multum* celui de *paucum*⁵³, tandis que Guillaume de Digulleville transpose cette opposition à *bon / pas bon*, car il est encore sous l'influence des lignes qui précèdent, où Aristote dit : « De même la vertu du cheval rend un cheval à la fois parfait en lui-même et bon (*bonum*) pour la course, pour porter son cavalier et faire face à l'ennemi. Si donc il en est ainsi dans tous les cas, l'excellence, la vertu de l'homme ne saurait être qu'une disposition par laquelle un homme devient bon et par

⁵² Guillaume connaît vraisemblablement le texte à travers la traduction latine de Robert Grosseteste réalisée entre 1240 et 1250.

⁵³ Cf. Aristoteles latinus. 26. 1-3, *Ethica Nicomachea*. Fasciculus quartus : translatio Roberti Grosseteste Lincolnensis sive " *Liber ethicorum* ", B, Recensio recognita, Éd. Renatus Antonius Gauthier, Leiden : E. J. Brill, 1973 (Corpus philosophorum medii aevi), 403.

laquelle aussi son œuvre propre sera rendue bonne »⁵⁴. Mais que désigne alors *escalon* cité au vers suivant ? Je n'ai rien trouvé sur un éventuel personnage dans l'*Éthique à Nicomaque*, ni sous cette forme, ni sous des formes voisines et les autres témoins nous livrent, outre *escalon*, les leçons *estalon*, *absalon*, *chalon* dont la diversité témoigne de l'incompréhension du mot par les scribes. Il semblerait que, confronté à la difficulté de rendre dans son texte (qui de surcroît est en vers) le second terme de l'opposition binaire correspondant au latin *dominatori*, qui traduit mal le grec ἀρχόμενος, Guillaume de Digulleville détourne les mots, comme il l'a déjà fait pour la locution « *autrement soit tourné le trueil* »⁵⁵. Et, à mon avis, il n'est pas impossible que la base de cette image porte non pas sur une comparaison entre personnages illustres mais plutôt sur une comparaison animalière articulée autour de la notion de dépendance entre le *mulon* "mulet" et l'*estalon* "étalon" ; le premier, connu pour sa vigueur, son endurance, n'a pas besoin de se ménager, tandis que le second reste à l'écurie pour préserver toutes ses qualités. Sur le plan lexical, on peut dire que si *estalon* est attesté à l'époque où le texte a été composé, il n'en est pas de même pour *mulon*. En effet, en dehors de deux variantes à notre texte (London, BL, Add. 25594 [c.1380] et BNF fr., 1140 [XV^e s.]), on ne connaît qu'une seule autre attestation de *mulon*. Elle se lit en 1515 dans la *Farce de Maistre Jehan Jenin, vray prophète, à deux personnages*, dans une réponse de la mère à son benêt de fils qui prétend que les belles mules se vendront bien ce lundi :

Dame, mon filz, je vous croys bien,
 Chascun vous mulles ou mulons
 Et bien souvent les asnes vont
 Sur mulles et souvent (les) anesse.
 Venez sa, mon filz, quel signe esse ?

(*Farce de Maistre Jehan Jenin, vray prophète, à deux personnages*, dans Le Recueil Trepp. Farces D. L., Genève : Droz, 1961, 72)

Or ce texte est écrit en Normandie, ce qui nous rapproche de notre texte qui présente des traits normands et de l'Ouest au sens large, si l'on y ajoute la forme moderne que le FEW VI-3, 212b atteste à St-Seurin, en précisant que le vannetais *milon* "mulet" laisserait supposer que *mulon* s'est ou s'était davantage répandu dans les parlers français.

La correction de *milon* en *mulon* et de *escalon* en *estalon* de Stürzinger, sans être évidente, semble correspondre à la veine créatrice de Guillaume de Digulleville. Il semblerait donc qu'il n'y ait aucune raison d'écarter ces leçons proposées par Stürzinger qui paraissent être des *lectiones difficiliores*.

⁵⁴ Aristoteles, *Op. cit.*, 402 (passage traduit par Nicole Oresme, *Livre de Ethiques d'Aristote*, éd. A. D. Menut, 1940, 159).

⁵⁵ Cf. Roques, *op. cit.*, 288-289.

5 Étude de la langue du manuscrit BNF, fr. 1818

Avant de présenter les principales caractéristiques de la langue de la copie du manuscrit BNF, fr. 1818, il convient de signaler que les observations linguistiques qui accompagnent cette étude se sont inspirées principalement des ouvrages classiques suivants dont les abréviations sont données entre parenthèses : Chr. Marchello-Nizia, *La langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Nathan, 1997 (Marchello-Nizia), R. Martin et M. Wilmet, *Syntaxe du moyen français*, Bordeaux, SOBODI, 1980 (MartinWilmet). Ont également été utilisés les ouvrages de E. et J. Bourciez, *Phonétique française*, Paris, Klincksieck, 1967 (BourciezPhon), Cl. Buridant, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, s. l., SEDES, 2000 (Buridant), P. Fouché, *Le verbe français. Etude morphologique*, 2^e éd., Paris, Klincksieck, 1967 (FouchéVerbe) et P. Fouché, *Phonétique historique du français*, vol. 3, 2^{ème} éd., Paris, Klincksieck, 1969 (FouchéPhon). Pour les régionalismes, j'ai eu recours à H. Goebel, *Die normandische Urkundensprache. Ein Beitrag zur Kenntnis der nordfranzösischen Urkundensprachen des Mittelalters*, Wien, Böhlau, 1970 (GoebelNorm), C. Th. Gossen, *Grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck, 1976 (GossenGramm²) et M. K. Pope, *From Latin to Modern French with especial consideration of Anglo-Norman. Phonology and morphology*, Manchester, Univ. Press, 1952 (Pope²).

5.1 Graphie et prononciation

La description qui suit fait état de quelques traits distinctifs de la langue du manuscrit ; n'ont été retenus ici que les seuls traits récurrents et non pas ceux qui présentent un caractère plus occasionnel, ce qui permettra à chacun de se former une opinion sur les diverses formes transmises par le scribe. Les rimes, plus rarement le compte des syllabes, nous permettent de relever un certain nombre de particularités qui caractérisent la langue du manuscrit.

Parmi les phénomènes purement graphiques, on peut signaler l'emploi fréquent de *y* (initial, final ou interne) et le rétablissement de lettres (pseudo-)étymologiques. L'usage est flottant en ce qui concerne les désinences verbales en [e]⁵⁶ fermé, on constate que *-es /-ez* sont interchangeables ; par ailleurs, *ce / se* et *ci / si* sont également fréquemment confondus.

Les faits dont il est rendu compte ci-dessous sont classés d'après le point de départ latin.

⁵⁶ La notation phonétique utilisée ici est l'alphabet de l'API placé entre crochets carrés.

5.1.1 Vocalisme

◆ A ◆

- Maintien sous forme de [e] central du [a] final après voyelle : *eaue* (< lat. *aqua*) est l'unique forme rencontrée (17 fois).

- Échanges entre *-ai-* et *-e-* (GossenGramm² § 6, GoebNorm § 101) : la graphie *mes* pour *mais* (< lat. *magis*) est largement majoritaire ; pour *laisser* les formes en *-ai-* alternent avec celles en *-e-*. La réduction de *-ai-* à une voyelle de type *e* en finale absolue semble pouvoir être prouvée par les rimes qui supportent aussi bien [e] fermé que [e] ouvert et qui allient, mais pas systématiquement, le participe passé singulier en *-é* et la première personne du singulier du parfait faible en *-a* : *mué* (p. p.) : *aidé* (parfait, 2741-2742)⁵⁷ ; *opposé* (parfait) : *parlé* (p. p., 8915-8916).

- *-ai* rime régulièrement avec le produit de la diphtongaison de [e] fermé tonique libre : *delai* : *otroi* (3663-3664), *boutai* : *moy* (6201-6202), *moi* : *ferai* (11566-11567). Ce phénomène est propre aux dialectes de l'Ouest (Pope² W 501, § II et 502, § VI) et de l'Orléanais (*op. cit.* SC 498, § IV-V).

Au vu de ces exemples, dont la liste pourrait aisément être allongée, il semblerait que *-ai-*, *-oi-*, *-é-* et *-oi-* soient interchangeable.

- Concurrence entre les graphies *-ail* et *-eil* : *bateillier* (4836), *bataillier* (740), *bataillé* (6001) ; *travail* (1138, 5851), *traveillier* (2323), *traveilleroie* (4666), etc. Le passage de [a] + [l] palatal à *-eil* est un trait du Nord, du Nord-Est, de l'Est et de l'Orléanais (FouchéPhon 346).

- Graphie *-ain* issue de [e] fermé tonique libre + nasale, très répandue dans la *scripta* picarde (GossenGramm² §19). Cette graphie est récurrente dans notre manuscrit où elle est exclusive dans les mots suivants : *çaindre*, *çainture*, *faindre*, *faintis*, *faintise*, *paine*, *painture*, *painturé*, *plain* et ses dérivés. On ajoutera que *-ain(e)* et *-ein(e)* étymologiques riment ensemble : *se paine* : *humaine* (11725-11726), *vaine* (< lat. *vana*) : *paine* "peine" (11929-11930). L'évolution à *-oin* n'est pas survenue dans les mots *fain* "foin" (9385, 13283, 13453), *mains* "moins" (469, 1937, 2032, etc.), ce qui est conforté par la rime de *fain* "foin" avec *main* "main" (9385-9386).

⁵⁷ Le double point séparateur de mots indique que ces mots riment.

- Graphie *-an-* pour *-en-* étymologique (GossenGramm² §15) et inversement : on lit partout *avanture* (à une exception discutable près)⁵⁸ et *menger*. L'observation à la rime des deux graphies permet de conclure à une prononciation unique équivalente à *a* nasal :

1) *-ence* et *-ance* : *conscience* : *penitance* (2555-2556), *semblance* : *Sapience* (2923-2924) ;

2) *-ans* et *-ens* : *chambellans* : *sergens* (939-940) ;

3) *-ant* et *-ent* : *enfant* : *talent* (2499-2500), *trescointement* : *estincelant* (3455-3456).

Sur la réunion des deux sons, cf. Pope² 174, § 448 .

On notera que l'opposition entre les résultats de *-an-* et *-en-* devait être bien répandue en normand et en picard au XIV^e siècle, dans la mesure où elle s'est maintenue dans les parlers dialectaux de la Manche⁵⁹ et dans une bonne partie de l'Ouest⁶⁰ ; dans Marchello-Nizia 95 il est précisé que « seuls quelques auteurs du Nord séparent encore les résultats de *a + n +* consonne de *e + n +* consonne ».

- Non confusion de *-ar-* et *-er-*, issue de la permutabilité des voyelles toniques [a] et [e] suivies de [r] (Marchello-Nizia 89-91), à l'exception de famille de *cherpenter* (9702) à côté de la forme majoritaire *charpente*. Les formes *lermes* (2066, 2077, 2083, etc.), *escherpe* et famille (217, 225, 272, etc.), tout comme [peresse] (5051, 6843, etc.) / [peresseux] (1588, 6409) et les formes de *garir* (*garissiez* 9963, *garis* 9966, *garie* 10025) / *garison* (11203), ne relèvent pas d'une confusion entre les groupes *-ar-* et *-er-*, elles sont étymologiques.

- Graphie *-ei-* issue de [a] accentué : *sceit* (< lat. *sapit* : 1096), à côté de la graphie concurrente *e* : *scet* (1098, 7859, 8064, 9921), *set* (2911, 4890, 5839, etc.) ; *feis* (< lat. *facis* 2 ind. prés. [10370]) à côté de la forme majoritaire *fais*. Selon GossenGramm² (§ 1) « l'aire picarde orientale, surtout la Flandre et le Hainaut, semble en avoir été l'avant-poste ». Notons que la finale *-eiz* de *devez* qui rime avec *vëez* (1169-1170) est purement graphique.

- Graphie *-ie-*, issu de [a] accentué libre derrière palatale encore d'un large usage (*chier* est la seule forme pour *cher*), même si l'on trouve quelques formes verbales réduites

⁵⁸ Voir la note au vers 5285 qui accompagne la transcription.

⁵⁹ Cf. R. Lepelley, *Le parler normand du Val de Saire (Manche)*, Caen : Musée de Normandie, 1974, p. 8.

⁶⁰ Cf. J.-P. Chauveau, « La formation du vocalisme du gallo », dans J.-P. Angoujard et Fr. Manzano (dir.), *Autour du gallo, Etat des lieux, analyses et perspectives*, Presses Universitaires de Rennes : Cahiers de Sociolinguistique n° 12, 2008, 144-145.

(*forgerent* 3897) à côté de celles avec *i* (*forgier* 6577). Le maintien de *-ie-* s'est fait aussi bien en Normandie qu'en Picardie (GoebNorm § 21).

- Réduction à *-ie* de la triphthongue *-iee* < yod + *-ata*. Les exemples dans notre texte sont bien attestés, notamment à la rime, mais sont néanmoins plus rares que ceux en *-iee* et *-iees* : *congnie* : *mie* (1879-1880, 1925-1926, et *mie* : *coingnie* 1943-1944) ; *menterie* : *espaveignie* (9993-9994) ; *mesnie* : *chastie* [3 ind. prés.] (4273-4274) ; *parties* : *haschies* (2137-2138) etc. On rencontre également les féminins pluriel en *-ies* dans *atachies* : *fichies* (3499-3500) ; *despecies* : *desmaillies* (12145-12146) ; *enfichies* : *ataichies* (8197-8198) ; *yrainnies* : *despecies* (11735-11736), mais ces couples de rimes ne prouvent rien d'un point de vue phonétique. Cette « graphie *-ie-* est normale dans les scriptae du Sud-Est, de la Lorraine, de la Wallonie, de la Picardie et, à un moindre degré, de la Normandie. Dans les textes picards, ce trait est peut-être celui qui connaît la plus grande régularité » (GossenGramm² § 8 et p. 148 où la réduction de *-iee* à *-ie* est donnée comme caractéristique de Sellentois). Néanmoins, « il s'agit véritablement d'une double possibilité dont disposent toutes les scriptae en moyen français encore » (Marchello-Nizia 82).

◆ E / I ◆

- Réduction à *e* du [e] fermé et du [i] ouvert toniques libres : *esteles* (307, mais *estoilles* 245, *estoile* 12336, *estoiles* 1529, 1742), *ner* (7234, mais 8 fois sous la forme *-oi-*), *nerés* (5555). Ces formes sont bien attestées en normand (GoebNorm 154 et § 40).

- [e] central issu de [e] prétonique en hiatus devant [y] tonique par chute d'une consonne latine, apparaît encore dans la graphie (Marchello-Nizia 71-73). Ici, comme dans « les textes littéraires en vers, la chute ou la conservation du e sourd en hiatus dépendent des exigences métriques » (GossenGramm² § 30). Il en résulte soit les sons [əy] : *fu* : *veu* (1289-1290), soit le [y] : *descendus* : *conceus* (3399-3400) ou encore [œ] : *seu[t]* : *veut* (197-198). Mais le décompte des syllabes atteste que cet hiatus est souvent maintenu : *deust* (1 fois monosyllabique, 12 fois dissyllabique).

- [e] central caduc en syllabe intérieure, entre deux consonnes dont *r*, pouvait s'élider et ne pas être noté. Notre manuscrit présente parallèlement aux formes graphiques sans *e* des formes avec *e* : *esperit* (9 fois trisyllabique et 4 fois dissyllabique), *derrenier* (5 fois trisyllabique), mais ni *esprit* ni *dernier* ne sont attestés. On note *souvrain* dissyllabique

(3244, 3258, 13301) à côté de *souverain* trisyllabique (1353, 1396, 3157, etc.). Inversement, on n'enregistre que *durté(s)*, jamais *dureté*.

- Le produit issu [e] ouvert + [l] entravé aboutit à *-iau*. L'aboutissement *-eau* est largement minoritaire dans le texte. « Ce phénomène est loin d'être exclusivement picard : on le rencontre dans les *scriptae* de l'Ouest, du Sud-Est, de la Champagne, et à Paris même, *iau* concurrençait encore *eau* dans la prononciation populaire au XVI^e siècle. » (GossenGramm² § 12).

- [e] ouvert du suffixe *-ellu* aboutit à *-el* : *coutel, fourrel, martel, pommel, vaissel*, etc. mais il n'apparaît dans notre texte aucun doublet en *-eau* pour ces mots (GoebNorm § 67).

- Présence exceptionnelle de *-i-* en syllabe prétonique, issu par assimilation de [e] central libre, initial ou prétonique : *diriver* (4300). *Feminie* (7373) et *mediciné* (11009, mais *medecine* 11006, 13105) s'appuient, quant à eux, sur le latin *femina* et *medicina*.

- [i] atone s'est affaibli en *-e-* dans bon nombre de lexies : *amenistroit* (2661), *amenistres* (6428), *paiseblement* (2420). Ces formes sont à distinguer des formes héréditaires non refaites sur le latin, telles que *confermer* (1866 et *confirmé* 2584, 6098, mais *confirmation* 1875), *Decepline* (12752 et *deceplines* 6371, 10721, mais *discipliné* 5154), *defenir* (5956, mais *definément* 557), *nourreture* (2158), *senefie* (5359, 5881 et *senefia* 8076), *senestre* (957, 6517, 6521).

- *-igne* issu de la fermeture de *-eigne* : *pignier* (6848 et *pignes* 5771, *pigniee* 8830), *pigne*, subst. (10152), graphies exclusives. Ces formes, qui se limitent à ces mots d'une même famille, sont surtout présentes dans les régions du Nord (Marchello-Nizia 93).

- *-i* et *-ui* sont souvent rapprochés à la rime : *celui* : *vi* (1007-1008), *di* : *sui* (2189-2190), *ami* : *ennui* (5589-5590), *vi* : *ennui* (11235-11236), *uis* : *paradis* (12577-12578). D'après S. Sandqvist « ces rimes sont particulièrement fréquentes dans les poèmes normands » (DialGregEvrS 60-61).

◆ O / U ◆

- Graphie *-au-*, issue de [o] + [l] + consonne. Cette graphie picarde (GossenGramm² § 23) ne se rencontre qu'épisodiquement dans le manuscrit. Concernant le verbe *vouloir* on notera *vausisse* (1 subj. imparf. [4799]), *vausist* (3 subj. imparf. [1885, 6672, 7376, 10709]), *vaurra* (3 futur [610]) à côté de *vousist* (8 fois), *vourra* (4 fois), *voudra* (2 fois).

- le résultat de [o] initial non accentué est généralement graphié *o*, rarement *ou*. On relèvera 16 occurrences de *profit* et dérivés contre une seule occurrence de *prouffit* (12631) (Marchello-Nizia 89).

- [o] fermé + nasale en syllabe prétonique s'affaiblit sous la forme *-en-* : notamment dans *ordener* (444, *ordenaient* 572, *ordené* 963) et famille, et, dans *volentiers* (290, 401, 937, etc.), *volenté* (1270, 1802, 1809, 1958, etc.) pour lesquels les graphies avec *-on-* / *-un-* ne sont jamais attestées. Ces formes sont bien attestées en normand (GoebNorm §127).

- [o] fermé tonique libre, devant [r] devenu final, peut aboutir à [u] ou à [œ], on notera cependant que la graphie *-eu-* est de loin la plus répandue dans le manuscrit (on citera l'exemple de (*h*)*onneur* attesté 26 fois, à côté de *onnour* attesté uniquement au vers 12616) même s'il existe quelques exceptions : *paour* (8 fois) / *peur* (1 fois), *labour* (6 fois) / *labeur* (2 fois). Ainsi, Guillaume rime *jour* et *folour* (313-314), *estour* et *onnour* (12615-12616) (Marchello-Nizia 84). On ajoutera que le résultat de *-osus* donne partout *-eus* / *-eux*, jamais *-ous*.

- Échanges entre *-eu-* et *-ue-* (*luer* "leur" 3837 / *leur* 109 ; *suel* "seul" 2701 / *seul* 770 ; *suer* "soeur" 8362 / *seur* 8682). Les deux diphtongues se sont réduites à [œ] ou [Ø], suivant la présence ou l'absence d'une consonne articulée suivante : *euf* : *buef* (2867-2868), *feur* : *cuér* (1849-1850). Dans l'hiatus *pueent* (9585, 12538) *ue* semble devoir être lu [œ].

- Graphie *jennece* (3594, 11968, 12249, etc. ; aussi *Jenneuce* 13180), mais jamais *jeun-* à l'initiale (Marchello-Nizia 88).

- [o] + yod en syllabe tonique et prétonique aboutit à *-oi-* : *angoisse* (2056, 5804), *foison* (182, 245, etc.), mais on note aussi la forme picarde *-ui-* (GossenGramm² § 27) dans *huiseus(e)* (1715, 6594, 6597, etc.) à côté de la forme isolée *oiseuse* (1587).

- Le suffixe latin *-orius* a donné le résultat *-oir* comme en français : *dortoir* (12637, 12660, 12712, 12714, 12797), *purgatoire* (12909, 13482), *refectoir* (12638, 12682, 12711, 12723, 12856, mais *refectouriere* : 12730, 12858). Il a donné également *-eur*, *-our* attesté notamment en normand (GoebNorm § 51) : *mirour* (14 fois), *mireur* (4 fois), jamais *miroir* ; *entonour* (10245 [rime avec *tour*]), *entonneur* (10441) ; *pressour* (12044, 12276).

- Dissimilation occasionnelle de [o] contrefinal à [e] (GossenGramm² § 37) : *viguereus*, unique graphie (4757, 4795, etc.). Les formes les plus courantes sont : *couroucier* (1022, 1426, etc.), *honourer* (5312), *langouereus* (2363, 2416), *rigouereus* (648), *savouereus* (5227) qui sont les seules graphies attestées.

- Échange des graphies *-o-* et *-ou-* issues de [o] ouvert entravé et [o] fermé tonique entravé : *forme* (1 fois), *fourme* (5 fois), etc. (Marchello-Nizia 89).

- Notons la graphie régulière *prometre* (13 occurrences) avec *o* sur l'ensemble du manuscrit à l'exception de *prametre* (9871), qui est une forme fréquente en picard et en normand (GossenGramm² §36 et GoebNorm §126).

- [y] suivi de [r] implosif s'est maintenu au lieu de s'ouvrir en [Ø] : *hurter* (15 fois, *heurter* : Ø), *murtrir* (3606), *murtrier* (8951, 9036), le radical *meurtr-* n'est pas attesté. Les formes en *-eur-* sont typiques de la Picardie, de l'Est et de l'Ouest (Marchello-Nizia 91).

◆ AUTRES REMARQUES GRAPHO-PHONÉTIQUES : RÉDUCTIONS DES HIATUS ◆

• Redoublement graphique de voyelles :

Les voyelles sont fréquemment redoublées, l'examen de la métrique permet, dans la majorité des cas, de conclure au maintien ou à la réduction de l'hiatus.

- Le double *a* représente généralement le phonème [a] (Chr. Marchello-Nizia, *La langue française aux XIVe et XVe siècles*, Paris, Nathan, 1997, 71 et S. Sandqvist, *Trois contes français du XIVe siècle tirés du recueil intitulé 'Le Tombel de Chartrose'*, Stockholm, Almqvist et Wiksell, 1982, 24) : *Aaron* (1624), *Chaalit* (33, 4154), *gaaingnepains* (4214, 4220, 4225, etc.), *gaaingnier* (4215, 9973), plus rarement les sons en hiatus [aa], *aage* (9602), *Aaron* (513), *essaaier* (4501) où la réduction ne s'est pas encore faite.

- Le double *e* n'est presque jamais réduit non plus : *agreé* (4148, 4157), *deesse* (8060), *desseelees* (1416), *devee* (7900), *deveez* (10207), *leece* (53, 12430), *seelees* (1297, 1429, 12926), *veés* (2185, 7741), *veez* (1170), à cette liste peuvent être ajoutés les nombreux adverbes en *-eement* où l'hiatus n'est jamais réduit : *outreement* (999), *desguiseement* (2832), *acoustumeement* (4455), etc. Cette réduction a cependant lieu dans : *desseelees* (1359), *deveé* (13332), *nëent* (8665, 2673⁶¹), *seelé* (1282), *veez* (1018, dans *veez ci*, où *veez* n'est plus senti comme forme verbale).

- La réduction de *-eeur* à *-eur* est graphique dans *empereur* (233, 297), *oiseleur* (11711), *pecheur* (11161), *pecheurs* (1239, 3403), *porteur* (6121), *tourmenteur* (6699), *travelleur* (6700), *veneur* (10361), car la métrique y exigerait *-eeur*.

⁶¹ À moins que, dans ce dernier vers, *saoulé* ne soit dissyllabique plutôt que trisyllabique.

- **Autres hiatus :**

- *ae* reste dissyllabique: *räençon* (3895).

-*ai* se réduit à [e] ouvert dans l'unique attestation du substantif *ayde* et généralement aussi dans les nombreuses formes du verbe *aider* où le maintien de [ai] se note de manière toute sporadique. En revanche, -*ai*- n'est pas réduit dans *gaïne* (11010) et dans les dérivés *desgaïner* (1398, 1407, 4373), *engäïner* (1295, 1387, 1427), à l'exception toutefois de *engainé* (1280), elle n'est pas davantage réduite dans *haineuse* (8845, 10565). Selon Marchello- Nizia 69 : « On trouve quelques cas, mais rares, de cette réduction au XIV^e siècle ».

- *aou* se maintient graphiquement dans *aournez* (10729), *aournee* (12668), dans *râournes* (11127), il est dissyllabique ; dans *paour*, il n'est généralement pas réduit (une seule fois sur 8 attestations) et *peur* n'est attesté qu'une seule fois. De même, *saoulé* n'est dissyllabique qu'une seule fois alors qu'il est généralement trisyllabique (9 fois).

- *ea*, la forme à hiatus, se présente comme la plus fréquente : *crëance* (3521), *crëans* (11053), *crëant* (13290), *recreans* (332, 11050), *recreant* (9008, etc.), *meschëance* (10464) à côté des formes *mescheance* (9502), *meschant* (10773), plus rares.

- ei* évolue en *i* bien que les formes avec hiatus soient encore présentes : la graphie *meïme(s)* (5 occurrences) est presque aussi fréquente que *mesme(s)* (6 occurrences) ; si les formes à hiatus sont encore répandues : *feïs* (parfait 2, 722), *preïs* (parfait 2, 10707), *veïs* (parfait 2, 6139), elles côtoient les formes réduites *fiz* (parfait 1, 433), *pris* (parfait 1, 3909), *vis* (parfait 1, 4820). Mais la forme à hiatus *feïst* (10 occurrences), pour ne citer que l'exemple de ce mot, n'est attestée qu'au subjonctif imparfait (422, 7320, 10106, 12694 etc.) tandis que la forme réduite *fist* (66 occurrences) est celle du parfait fort (232, 455, 489, etc.).

- [e] central issu de [e] prétonique en hiatus devant [o] est encore noté : *cheoir*, est partout dissyllabique (aussi *chäoir* [3690, 3770, 13264]) et *vëoir* est dissyllabique (24 fois) ; on notera que les graphies *choir*, *voir* manquent au texte.

- *eo* disparaît au profit de *o* dans *rondement* (4676, 4682).

- *-ien* (latin *-ianum*) est partout dissyllabique: *anciën*, *gardïen*, *surgïen*, etc.

- *-ion* est généralement dissyllabique sauf dans *subventions* (745), *contriction* (2056)⁶², *procuration : devotion* (12925-12926).

- *oi* est dissyllabique dans *rojnes* (5), *roïne* (11103), *Moÿses* (563), etc.

- Le double *o*, sauf dans *esroouille* (10471), ne se réduit pas phonétiquement à *o* : *clöoit* (50), *nöoient* (11424), *öoit* (4166, 6226), *otröoit* (4972).

- *ui* est tantôt dissyllabique dans *fuir* (10021, 13005) et *Juïs* (12206), tantôt monosyllabique : *fui* (11080), *fuirai* (11081, 10821), *Juis* (5602).

◆ Afin d'aider à la lecture du poème, la diérèse est marquée par un tréma à chaque fois que les mots, en offrant deux possibilités, peuvent faire l'objet d'une hésitation.

5.1.2 Consonantisme

◆ B / P ◆

- Développement d'un *p* purement graphique dans *sollempnizés* (3416).

◆ D / T ◆

- Absence de la consonne épenthétique [d] dans le groupe secondaire *l'r* et *n'r* : *apenra* (2787), *convenra* (3169), *faurroit* (1730), *penre* (11276), *soustenra* (4769), *vourroie* (1834), *venroie* (1267), *venront* (3423). Ce trait se rencontre en picard, wallon, lorrain, bourguignon et franc-comtois (GossenGramm² § 61). On note néanmoins : *mendre* (1101, 2935, 3127, etc.), forme exclusive du texte.

- [t] + *yod* intérieur derrière consonne passe à [s] : *angoisse* (< lat. *angustia*, 2056)

- On remarquera la nette prédominance de la graphie *-tion* sur *-cion* dans les terminaisons : le premier est attesté 154 fois et le second 4 fois seulement.

◆ K / G ◆

• K

- [k] + [a] à l'initiale ou intérieur derrière consonne s'est pour l'essentiel palatalisé en [ʃ], [k] est beaucoup plus rare : *chastel* (< lat. *castellum*, 892), *chiere* (< lat. *cara*, 1507),

⁶² Sauf si le *e* final ne compte pas dans la mesure du vers auquel cas il faut lire : *Du maillet je brisè et froisse Par contriction et angoisse.*

clochiers (< lat. *clocca*, 407), *encharchier* (< lat. **incarricare*, 1139), mais *ahoquier* (8228 et *ahoquié* 6317, *ahoqua* 7910, *ahoque* 8625), *cauquetrepes* (7156), *cloqueter* (3539), *rebouquier* (7656).

- [k] + [e] ou [i] à l'initiale ou intérieur derrière consonne, [k] + *yod* intérieur est épisodiquement palatalisé en [ʃ] : *encharchier* (< lat. **incarricare*, 1139) mais généralement transcrit par *c* / *s*, etc. : *apercevoir* (< lat. *percipere*, 2528), *çaindre* (< lat. *cingere*, 4349).

- [k] + *yod* intérieur derrière consonne passe à [s] : *chaucier* (< lat. *calceare*, 5757).

- L'introduction de *c* devant le graphème *que* présente un caractère exceptionnel : *avecques* (4) à côté de *avec* (60 fois).

• G

- À la finale d'un radical, le graphème *g* se conserve quelle que soit la voyelle initiale de la désinence (*engorga* (4174), *forgai* (8895), *jugant* (1178), *mengons* (565), *songoie* (209), *targoit* (4469) ou du suffixe *mençongables* (5236), *singoïement* (8065) ; il peut aussi bien noter le phonème [g] que le phonème [ʒ]. La graphie unique *gardins* (7154, 11816) est également attestée en normand (GoebNorm § 87) et en picard (GossenGramm² § 42).

- Échanges fréquents entre *g* et *j* pour noter [ʒ] : *g'i "j'y"* (4657), *jehis* (12368), *gesir* (13171), *geter* (2197).

- Notons la présence du graphème *g* final après les mots finissant par *n* : *baing* (4839, 11279), *besoing* (342), *doing* (1019), *enoing* (559), *loing* (42), *maintieng* (1924), *saing* (522), *tesmoing* (1586), etc. Ce « -*g* final après -*n*- procède de la volonté de lever l'ambiguïté due à la graphie de *i* ou *u* (un ou deux jambages) suivi de *n* ou *m* (deux ou trois jambages) » (Marchello-Nizia 115).

◆ H ◆

- Exceptionnelle introduction d'un *h* non étymologique à l'initiale : *habondaument* (9794), *habondance* (10988). Pour bon nombre de mots la graphie non étymologique sans *h* alterne dans le manuscrit avec celle qui comporte un *h* : *om* "homme" (10102) / *hom* (7911), *erbe* (8450) / *herbes* (11433), *abitations* (52), *habitations* (12458).

◆ L ◆

- Utilisation courante de la géminée en *l* en alternance avec *-ill-* et *-lli-* pour transcrire le produit de [l] + *yod* en position interne : *challe* (< lat. *caleat*, 12344), *mervelles* (496), *orelles* (8599), *palle* "paille" (7753), *rapareilleur* (6534), *sallir* "saillir" (8825), *vielle* (seule graphie du mot, attestée 63 fois), *vitalle* (< lat. *victualia*, 5452). Mais on note aussi *merveille* (97), *oreilles* (6032), *rapareillier* (6540), *vitaille* (3476).

- Polymorphisme du résultat des diphtongaisons de [o] ouvert + [l] palatal : *veul* (3997, 4540, etc.), *vueil* (6098, 6324, 7620, etc.), *vueil* (14, 3786) ; mais l'examen des rimes *veul* : *ueil* (1317-1318), *orgueil* : *veul* (8095-8096) montre que *veul* n'est qu'une variante graphique de *vueil*. On soulignera des rimes mixtes telles *vermeil* : *agnel* (1449-1450), qui nous montrent que le [l] se dépalatalise (Marchello-Nizia 112 et GossenGramm² § 59).

- Concurrence entre les graphies *-ail* et *-al* : *abuissail* (7979), *fermail* (239), *gouvernail* (7146), *soustenail* (5008), etc., mais *affichal* (7983), *retenal* (6322). Les rimes *abuissal* : *cheval* (11513-11514), *soustenail* : *mal* (5007-5008) sont l'indice que que [l] palatal final se dépalatalise.

- Dissimilation de [l] qui prolonge l'ancien français *floible* dans *flebece* (4630), *afleboié* (4661).

- Dissimilation occasionnelle de [l] entraînant la réduction des groupes consonne + [l] en syllabe finale, elle se rencontre dans les dérivés de *sembler* : *dessemblabes* (4601), *semblablement* (4240).

- Notons l'effacement graphique et phonétique du *l* final qui explique les échanges occasionnels entre *qui* et *qu'il* ou *si* et *s'il*⁶³. La graphie *nu* "nul" (1461) occupe, dans les patois modernes, une zone septentrionale (Belgique, Picardie, Normandie) et la Bourgogne (FEW 7, 232a).

◆ M / N ◆

- Par alignement sur le reste de la famille lexicale un *m* graphique peut remplacer un *n* en finale absolue : on note *hom* (7911) en face de *hon* (8961), *venim* (8317) / *venin* (8586).

⁶³ Sur la transcription de ces mots, voir *supra*.

- [n] palatal est noté *-gn-*, *-ign-*, *-ng-*, *-ngn-* : *coignie* (9004), *esloingnier* (335) / *esloigner* (6507), *espargnant* (1082), *magnefier* (7860), *montaigne* (11899), *oignement* (547) / *oingnement* (560).

- Échanges des notations *n* et *gn* : *apregnant* (1453), *esparnant* (1146), *digner* "dîner" (2698), *regnart* (7701) ; le rapprochement entre [n] et [n] palatal est marqué par des rimes entre mots terminés soit par un [n], soit par un [n] palatal : *compaigne* : *paine* (10231-10232), *clicorne* : *borgne* (11507-11508), *borgne* : *corne* (11515-11516) (Marchello-Nizia 113). On relèvera les graphies *charoinnes* (8539), *charonne* (10545) pour *charogne* où *n* correspond à N latin.

◆ R ◆

- Assimilation de [r] dans les futurs : *vourront* (540), elle présente un caractère régional picard (GossenGramm² §61).

- Assimilation de [r] dans les futurs et les conditionnels, résultat du contact entre *n* et *r* après la chute de *e* : *merra* (6914-6915), *merrai* (7111, 7126, 12409, 13405), *merras* (4859, 10823), *merroie* (10835, 12415), *merroit* (9884, 12313), tous du lat. *minare* (FouchéVerbe 390).

- Dissimilation occasionnelle de [r] dans : *hebreghier* (4355, 6216 et *hebreghoit*, 12644), mais *herbegier* 12642) (GossenGramm² §56).

- Absence de métathèse de [r] dans *abevree* "abreuver" (1663).

-Métathèse de [r] dans 「*atremper*」 et famille (4084, 4165, 8120, etc., la forme *Atemprance* 10463 est isolée), *carniaus* "créneau" (81, 100, 6719, etc.), *esprevier* (7084), *guerniers* (3861, 9589, mais *grenier* 9326), *hebreghier* (voir *supra*), *parfont* (414, 697, 2447, 3781, etc.), *parfondement* (3779). Ce phénomène, bien attesté dans le manuscrit à côté des formes habituelles, se trouve notamment déjà dans la *scripta* picarde et normande, à l'exception du futur qui se rencontre dans tous les dialectes (GossenGramm² § 57).

- Insertion de *-e-* dans *chamberiere* (1706, 2099, 2193, etc.)

- Affaiblissement de [r] final attesté par les rimes normandes : *aler* : *mer* (425-426), *passer* : *mer* (671-672) et au contact de [s] *clers* : *feullés* (5193-5194), *divers* : *maillés*

(12419-12420), *liés : mestiers* (529-530), *maleüreus : ailleurs* (2653-2654) et [t] final : , *savoir / estoit* (285-286), *endroit : vëoir* (2759-2760) (Marchello-Nizia 108).

- Le groupe [rl] est stable, mis à part l'assimilation du groupe [rl] en [l] dans *palla* "parla" (13094).

- Présence d'un [r] issu de [l] dans *angre* (< lat. *angelus*, 2802).

◆ S / Z / X ◆

Le phonème [s] est noté de plusieurs façons différentes, telles que : *c, s, sc, ss, t* (dans le suffixe *-tion*) qui peuvent alterner : *ceus* "seul", au cas sujet (3056), *entencion* (1876), *tristece* (54), *chauça* (7899), *mansion* (2), *pance* "panse" (5343), *gemiscemens* (6372), *assëoir* (20), *mutations* (5531). Le graphème *x* peut noter *s* et inversement : *lexive* (2093), *essillier* (743) à côté de *exil* (12170).

- *z* s'emploie fréquemment à la finale des prépositions : *aprez* (143), *sanz* (40), *souz* (2899) ou pour noter un cas sujet masculin au singulier ou un cas régime pluriel suivant une consonne : *corporelz* (13243), *filz* (2459), *nulz* (4819).

- Confusion des graphies *-s* et *-z* flexionnels à la finale :

- emploi de *s* après *e* final accentué à la 2^{ème} pers. du pluriel : *meslés : avez* (775-776), *refusés : avrez* (849-850).

- Emploi de *z* après *e* final post-tonique : *tu cuidez* (4577), *(tu) eüssez* (661), *tu fussez* (4623), *toutevoiez* (89)

- Équivalence entre *-s* et *-x* à la finale : *muex : vestues* (861-862), *lieus : tieux* (1911-1912) (Marchello-Nizia 107).

- Échanges fréquents des graphies *s* et *c* notamment à l'initiale pour noter le phonème [s]: *se* pour *ce* démonstratif (1581 : *Se que je fais, par lesir fas* ; 5196 : *Quar pou les prise, se sachiez* ; 6549 : *Lequel de ses chemins vaut miex ?*), *ce* pour *se* pronom réfléchi (5395 : *Mes pas ne ce cessa* ; 8959 : *Cil dont les tyrans ce çaingnoient*), *ci* pour *si* adverbe (3498 : *De ces clochetes ci petites*) et *ce* pour *se* (< *si* conjonction) (884 : *ce vous m'amez*).

◆ T ◆

- Le groupe latin [t] + *yod* précédé d'une consonne aboutit à [s], sauf dans *mache* (*mache de plom* 7182) et dans *machiere* (12127) issus du lat. pop. **mattea*, où l'aboutissement [ʃ] est une forme normanno-picarde (GoebNorm 231-232 et § 93).

◆ AUTRES REMARQUES GRAPHO-PHONETIQUES ◆

- Échanges entre consonnes sourdes et sonores ; si ce phénomène est fréquent en picard et dans les dialectes du Nord, il est exceptionnel dans notre manuscrit : *berchier* "berger" (927).

- Rimes hybrides qui unissent d'une part les résultats de [k] + *yod* et de [k] + [a] : *face* (< lat. *facia*) : *tache* (< lat.**takka*, empr. du got. *taikns*) (3693-3694) et d'autre part les résultats de [k] + [a] et de [t] + *yod* + [a] : *fauchier* (< lat. **falcare*) : *despecier* (< lat. **pettia*) (13457-13458) (Marchello-Nizia 111-112).

- Graphies latinisantes du type étymologique : *advocat* (1759, 5143, 6773), *auctorité* (130), *escripture* (2205), *oultre* (8666), *roupte* (12489), *temptés* (2145), etc. On notera le rétablissement graphique de *c* étymologique dans bon nombre de mots : *auctorité*, *subjection*, *lonctens*, *dicte*, *conjointement* et *alecte*. On épinglera cependant les réfections hypercorrectes : *contriction* (2056), *deubz* "deux" (8071, 8197), *replection* (9406). La graphie avec *l* étymologique est exceptionnelle (*vault* 12552).

- Fréquent redoublement de consonnes : *abbaïement* (3955), *neccessaire* (6585), *deffendi* (5442), *brullas* (6465), *aimme* (8539), *chevetainne* (7496), *gouvernerresse* (329) (on note partout la graphie *-erresse* du suffixe), *legittime* (8715).

5.2 Morphologie

5.2.1 Morphologie nominale

◆ Déclinaison bicasuelle ◆

Nous observons quelques vestiges de la déclinaison, sans pour autant pouvoir déceler un système cohérent tel qu'il fonctionnait en ancien français. Les traces de la déclinaison apparaissent le plus souvent dans la fonction de cas sujet masculin, au singulier davantage qu'au pluriel, des articles définis et indéfinis, des substantifs, des adjectifs ou encore des participes passés conjugués avec le verbe *estre*. Dans la fonction de complément

les formes déclinées sont beaucoup plus rares. On notera que dans la plupart des cas, l'ancien cas sujet est attesté en fin de vers, pour satisfaire aux exigences de la mesure et de la rime.

Même si la déclinaison fait défaut dans de nombreux passages, notamment quand le sujet suit le verbe, il est fréquent de rencontrer des marques traditionnelles. Nous en donnons pour preuve les quelques exemples suivants :

Exceptés les cas retenus
Qu'a retenu li grans cornus. (1123-1124)

Si sera li patrons parfaits
De l'esquerre dont ai parlé (2574-2575)

Lors vi unes grans merveilles (1445)

On note cependant aussi des négligences ou des incohérences avec alternance de formes anciennes et de formes modernes :

Pieça le monde fust perdu (325)

Les uns les napes estendirent,
Li autre dessus le pain mirent,
Li autre du vin aporèrent (969-971)

Devant moi trouvai une mer
Où mont avoit à regarder.
Tempestee estoit grandement
De grans orages et de vent.
Hommes et fames i estoient
Qui touz vestus dedens nōoient.
Les uns i avoient dessus
Les piez, je n'en vëoie plus.
Les autres touz drois i estoient (11419-11427)

On signalera aussi le cas de *li hons* attesté à trois reprises au cas sujet singulier (6592, 6647, 8710).

La déclinaison imparisyllabique semble, quant à elle, avoir totalement disparu, puisque les lexies à deux radicaux se sont soit réduites à une forme unique (*enfant* est cas sujet singulier [2477, 4691] et cas régime [2499, 5778], soit maintenues sous les deux formes mais sans que soit respecté l'ancien usage (*baron* [8427] tout comme *ber* [5208] sont des cas sujets singuliers). Le substantif *sire* (2310, 5113, 5197, etc.) bien qu'il subsiste encore pour lancer une apostrophe, à Dieu en particulier, est généralement remplacé par *seigneur* (2039 et

seigneurs : 2390, 2593, etc.). Ces échanges lexicaux, indépendants de tout respect de la déclinaison, permettent simplement de satisfaire à l'exigence de la mesure du vers.

◆ Adjectifs épïcènes ◆

Si pour un certain nombre de mots, les formes sans *-e* des adjectifs sont majoritaires, les formes refaites commencent à apparaître en parallèle ou indépendamment dans notre texte. Les adjectifs *grant*, *fort* et le comparatif *meilleur* sont exclusivement épïcènes tout comme sont épïcènes les adjectifs en *-ant* : *chose ... avenant* (219), *la belle ... vaillant* (2045-2047), *liqueur orde et puant* (2105). Mais, à côté de ces formes conservatrices, les indéfinis *tel* et *quel* et leurs dérivés, sont attestés tantôt sous la forme refaite, tantôt comme épïcènes. Il en est de même des adjectifs en *-al* et *-el*, dont la forme analogique reste cependant plus rare : *potentes corporelz* (13243), *plaie ... cruel* (1149, 8604), *especial jouglerresse* (12970), *general assemblee* (13466), *guerre mortel* (4049, 7378), *principal lavendiere* (2100), *court roial* (6594) ; mais : *mort ... corporelle* (12056-12057), *especiales coursieres* (13092). Les adjectifs en *-ef* et *-il*, peu fréquents dans le texte, présentent uniquement la forme analogique : *parole brieve* (4554), *la demeure ... grieve* (10820), *gentille sui* (9442), *science ... soutilte* (3020) (Marchello-Nizia 125-136).

◆ Articles ◆

Dans la majorité des cas le substantif est accompagné d'un déterminant, même si l'on rencontre encore des tournures telles que : *Bien me sembloit que grant repos Aroie* (211-212), *Savoir devez quë aumosniere Du relief sui* (2603-2604).

On trouve les formes *le* au masculin singulier et *les* au pluriel. À côté de ces formes, on trouve aussi *li* employé surtout quand le substantif singulier ou pluriel est au cas sujet ; il est rare de trouver *li* devant un substantif ayant la fonction de complément. Ainsi on peut lire au cas sujet singulier : ... *s'en issist Li desloiaus habitateur* (716-717), *Miex ama li preudons mourir* (765) et au pluriel : *À ce que l'entendent li lai* (24), *Li autre dessus [la table] le pain mirent* [970] .

- Enclise systématique, sous la forme *ou* (882, 2947, 3217, etc.) ou parfois *u* (74, 165, 205, etc.), de *en* + *le*.

◆ Adverbes ◆

Les adverbes suffixés en *-ment* sont généralement formés sur la forme féminine de l'adjectif : *deüement* (932), *hardiement* (1845), *vraiment* (1491), etc. ; les adverbes issus

d'adjectifs en *-al* et *-el*, originellement épïcènes, présentent souvent les deux formes : *loialment* (1714) ; *isnelement* (139, 1983, 4559), *mortelment* (336, 1147) tandis que ceux en *-ef* et *-il* ne présentent que des formes sans *e* : *briefment* (16 fois) *soutilment* (6 fois). On notera que *grandement* est plus fréquent (34 fois) que *granment* (4 fois) ; en revanche, seul *formement* est d'usage dans le manuscrit (19 fois). Comme correspondants des adjectifs en *-al* et *-ant*, les adverbes présentent la forme en *-augment* (27 fois) caractéristique du normand (GoebINorm § 103).

Il arrive que certains adverbes sont pourvus de la marque spécifique *-s*, sur le modèle des adverbes qui en possèdent un originairement : *derrieres* (3060), *loins* (3357, 8928, 11812), *loings* (4980) (Buridant § 407). À l'inverse, certains adverbes perdent leur *-s* final (*certe* 3188).

La graphie *mont* de l'adverbe (< lat. *multum*) est de loin la plus fréquente avec 174 occurrences, tandis que la forme *moult* n'est attestée qu'une seule fois (5936). D'après S. Sandqvist « cette forme [*mont*] se rencontre un peu partout, mais elle semble particulièrement fréquente dans les textes normands » (DialGregEvrS 61).

◆ Pronoms ◆

- personnels

- Maintien de l'ancien cas sujet pluriel *il* : *il estoient* (823) *il tenoient* (107), *il vouloient* (186). Il est fréquent que le *l* final de ce pronom disparaisse lorsque *il* est agglutiné : *qui* mis pour *qu'il* (voir *supra*).

- Le pronom *on* se trouve encore, bien que rarement, sous la forme *en* (2860, 6051, 6053, 9830, 10062).

- Formes toniques des pronoms :

1) comme régime d'un gérondif : *Quar premiere me salua En moi doucement demandant ...*(250-251), *Puis m'apela en moi disant* (1031) ;

2) comme régime d'un infinitif : *Celui t'aidera à passer À toi baignier, à toi laver* (463-464), *Trop se puet on souvent souffrir, Trop taire soi et trop dormir* (1643-1644) ;

3) dans la locution *ce poise moi* : *Je ne sai rien, ce poise moy* (7570).

- Emploi sporadique de *eux* pour *elles* et *lui* pour *elle* : *Que d'eux* [les armes] *porter la force moie Fust* (4614), *J'ai non (...) Enfermeté Qui partout où je truis Santé Je me preng à lui pour luitier* (13097-13099).

- Le pronom d'objet indirect masculin *li* est encore de règle même si l'on note quelques attestations (3) de *lui* : *Et sa façon si li deniant* (1787), *Nature li a respondu : ...* (1837), *Afin que li puist ordener Ce qu'elle veut* (1919).

- **possessifs**

- Les formes *mon, ton, son* se sont imposées sur l'ensemble du texte, à l'exception des quelques rares formes dialectales *men* (34, 376), *sen* (5129) qui sont caractéristiques du picard (GossenGramm² § 66) bien qu'elles se rencontrent aussi dans le dialecte normand (GoebNorm § 161). On rencontre encore *mes* : *Et point ferrez n'est mes bourdons* (3794), *tes* : *Cil qui est tes grans anemis* (5748) et *ses* : *Mes tu ses sers es devenu* (5756) au cas sujet masculin singulier.

- Le texte ne présente à la deuxième et troisième personne du féminin singulier des formes toniques que les formes régulières *teue* (< lat. *tuam* : 11521) et *seue* (< lat. *suam* : 394, 4950).

- La marque *-s* du pluriel du possessif *leur* ne s'est pas encore imposée puisqu'on note régulièrement la forme sans *-s*, exception faite de trois attestations (7668, 7696 et 11816) (Marchello-Nizia 178-179).

- Devant les substantifs féminins commençant par une voyelle, on relève les formes élidées de *ma, ta, sa* : *m'escherpe* (7267), *m'offense* (11164), *s'acointance* (6632), *s'aisselle* (6524, 7066, 7257), *s'amie* (9338, 9354), *s'amour* (11072), *s'avaine* (9591), *t'escherpe* (11567), *t'orelle* (11254) ; à une exception près : *ta outreuidance* (5120) (Marchello-Nizia 175-176).

◆ Démonstratifs ◆

• Pronoms

- masculin singulier :

◇ en fonction de sujet, la forme la plus courante est *cil* (49 occurrences) qui est la forme normalement attendue des formes en *-l*, mais le manuscrit atteste aussi les formes inattendues *celui* (2142 / 6123 / 6500 / 6573 / 6589 / 6629 / 6668 / 6673 / 6675 / 7789 / 7823 / 7831 / 9664 / 10191 / 10193) / *celi* (4113 / 9127 / 9129 / 12871 / 13135 / 13347). *Cil* apparaît 34 fois dans le groupe *cil qui* et deux fois dans *cil là*.

◇ en fonction d'objet, la forme normalement attendue *celui* avec ces 9 occurrences, attestée à côté de *celi* (6 occurrences) et de *cestui* (2 occurrences [2373, 2793]⁶⁴) / *cetui* (2 occurrences [6704, 6895]) est concurrencée par la forme inattendue *cil* (2369 / 3822 / 4167 / 5357 / 5576 / 5640 / 5748 / 7748 / 7972 / 8322 / 11280 / 11416 / 12063 / 13117).

Cette alternance des formes prouve que la distinction morphologique est abolie.

- masculin pluriel : la forme *ceus / ceuz / ceulx* est pour ainsi dire unique (101), mis à part une occurrence de *cil* : *Et cil tuit deus ont ce promis* (817).

- féminin singulier : la forme majoritaire est *celle* (67 occurrences dont une renforcée par *là*), à côté de *ceste* qui n'apparaît qu'à trois reprises dans le groupe renforcé *ceste ci*.

- féminin pluriel : forme unique *celles* (5 occurrences).

- neutre : *ce* est la forme la mieux attestée, à côté de *ceci* (32 occurrences) *cela* (8) occurrences.

• Adjectifs

- masculin singulier : *ce* est la forme la plus courante en toute fonction, suivie de *cel* devant des mots commençant par une voyelle (6 occurrences), de *cestui / cetui* (3 occurrences). *Cest* se rencontre uniquement en fonction d'objet (26 occurrences) tout comme *icel*, cependant attesté isolément. À noter que ni *celui / icelui* et leurs diverses graphies, ni *cil* ne sont présents dans le texte.

- masculin pluriel : forme unique *ces*.

⁶⁴ L'une des attestations, celle du vers 2793, est en fait un ajout marginal, d'une main médiévale, qui remplace *ceci*.

- féminin singulier : sont employées à fréquence proportionnelle les formes *celle* (51 occurrences) et *ceste* (50 occurrences), suivies loin derrière de *iceste* (3 occurrences), *icelle* (1 occurrence).

- féminin pluriel : forme unique *ces*.

On notera que le démonstratif *cist* n'est attesté ni comme pronom ni comme adjectif et que l'ensemble des démonstratifs se répartit à toutes les fonctions (Marchello-Nizia 151-171).

◆ Préposition *de* ◆

On trouve régulièrement la préposition *de* au lieu de *que* dans le texte pour introduire le complément du comparatif (3454, 3632, 4074, 5092, 5306, 7926, 8306, 8653, 10702) ; on peut citer les vers 5091-5092 : *Honte et confusion Est, quant plus fort de moi la voi*.

5.2.2 Morphologie verbale

◆ Indicatif présent ◆

- première personne du singulier

L'addition du *-e* final analogique des verbes en *-er*, *-ier* n'est pas encore régulière : les formes *claim*, *cuit*, *merci*, *pri* sont exclusives, d'autres verbes présentent cependant tantôt des formes refaites tantôt des formes sans *e* : *cri* (1 occurrence) / *crie* (2), *dout* (7) / *doute* (3).

- Le *-s* final fait défaut dans un certain nombre de verbe en *-ir*, *-re* : *di* est la forme majoritaire, à l'exclusion de quelques rimes où on lit *dis* et de *dis je* où la seconde graphie est la mieux représentée. *Croi* / *croy*, *part*, *tien*, *vien* sont des formes uniques ; *suis* n'est attesté que deux fois à côté des nombreuses attestations de *sui*.

- En ce qui concerne le verbe *vouloir*, la forme *veul* l'emporte sur *vueil*, suivie de *vuel*.

- *donner* et *pardonner*, outre les formes courantes *donne* / *pardonne* présentent encore les formes *doing* (1019), *pardoing* (5383).

- première personne du pluriel des verbes en *-er*

On note l'amuissement de l'*s* à la désinence dans un certain nombre d'occurrences. Ce phénomène qui semble être le fait de l'auteur si l'on s'en tient aux rimes (p. ex. *mandon* : *execution* aux vers 5223-5224) est réputé caractéristique de l'Ouest.

- première personne du pluriel des verbes en *-ir*

Les verbes *tenir*, *venir* prennent une forme palatalisée, analogique du subjonctif : *tiengnent* (9732, 13400), *viengnent* (15, 9274).

- *Dient* n'est nulle part refait en *disent* (5220, 7893, 9972, 10273).

◆ Indicatif imparfait ◆

La désinence *-oie* de la première personne du singulier est majoritaire dans le texte même si on trouve aussi : *alaie* : *haie* (7035-7036), *trahaie* : *haie* (7327-7328), etc. ; à la troisième personne du pluriel on note aussi : *parloient* : *ordenaient* (571-572), *pouaient* : *gardoient* (2489-2490), *alaient* : *voulaient* (9183-9184) (Marchello- Nizia 258-259).

- *Estre* se conjugue principalement sur un radical, en effet, les formes *estoeie*, *estoes*, *estoit*, *estiez*, *estoient* dominant très nettement, même si l'on rencontre sporadiquement *iert* avec seulement 9 occurrences.

◆ Indicatif parfait◆

- Alternance des formes avec maintien de l'hiatus : *asseïst* : *meïst* (2523-2524), *batis* : *feïs* (721-722), *feïst* : *mespreïstes* (1635-1636), *feïst* : *meïst* (11723-11724) et des formes dont la métrique témoigne de la réduction phonétique de l'hiatus : *prist* : *fist* (831-832), *fust* : *sceüst* (2967-2968) quoique graphiquement cet hiatus puisse être maintenu ou pas : *feistes* (1638).

- On notera que le *-s-* sigmatique apparaît toujours à la troisième personne du singulier des parfaits forts (voir les quelques exemples que nous venons de citer) ; mais on le relève parfois aussi dans quelques passés faibles : *abatist* (13103).

- Le verbe *venir* et famille conservent le *d* épenthétique : *devindrent* (2669, 2683), *revindrent* (2672), *vindrent* (805, 13055, 13414).

◆ Participe passé ◆

Notons les formes *consentü* (*batu* : *consentü*, 2337-2338), *sentü* (*festu* : *sentü*, 757-758), où l'*ü* normand prend la place de l'*i* désinentiel français, au participe passé (H. Moisy, *Dictionnaire du patois normand*, Caen : Delesques, 1887 (réimpr. Genève, Slatkine, 1969), pp. XC). On trouve aussi le normand *dissolute* (12489) (*op. cit.*, p. XCI).

◆ Conditionnel ◆

À la première personne, le texte présente généralement la graphie *-oie* : *voudroie* (290), *vourroie* (1539), plus rarement *-aie* : *feroie* : *pourraie* (1293-1294), *pouaie* : *fortrairoie* (9331-9332), *demouraie* : *pourraie* (11457-11458).

◆ Subjonctif présent ◆

- Le radical à consonne finale palatale se maintient dans quelques verbes : *souviengne* (659), *viengnes* (344).

- *aller* : seule la base *vois-* est attestée : *voise* (6828), *voises* (5245), *voist* (2375).

- *contrediés* : deuxième personne du pluriel du subjonctif présent de *contredire* (2001) (*cp.* Marchello-Nizia 264).

- *dire* n'est attesté que sous les formes *die* aux première et troisième personnes du singulier : *je n'en die* (498), *queque nul die* (841). La base refaite *dise* n'est pas attestée.

- *donner* et *pardonner*, outre les formes courantes *donne* et *pardonne*, présentent encore *doint* (6808, 6899) et *pardoint* (8936).

- *prendre* et ses composés s'alignent sur le modèle de *venir* : *prengnent* (12140), *entreprengnes* (570), *mesprengnes* (569).

◆ Impératif présent ◆

- Les verbes en *-er*, *-ier* prennent, en général la désinence *-e* à la deuxième personne du singulier : *laisse* (12565), *lieve* (11225), *regarde* (13467).

- Généralement, les verbes en *-ir*, *-re* ne portent pas la désinence *-s* à la deuxième personne du singulier : *croi* (350, 6481, 6821, etc.), *di* (3079, 3123, 3132, etc.), *pren* (3653, 3823, 3903, etc.), *tien* (5189), *va* (4963, 5635, 5663, etc.), *vien* (277, 5205, 6557), les formes

crois (6698), *vas* (7308), *viens i* (5632, aussi : *vien i* 7013), sont isolées ; notons la graphie exclusive *saiches* (7 occurrences) (Marchello-Nizia 265).

◆ Indicatif futur et conditionnel ◆

- Alternances des formes avec ou sans *d* intercalaire dans les groupes secondaires *l'r* et *n'r* : *faudr-* (4 occurrences), *faur(r)-* (5 occurrences) ; mais, en ce qui concerne les verbes *tenir* et *vouloir*, ce sont les formes sans *d* qui sont majoritaires. Le verbe *venir*, quant à lui, ne présente que des formes en *venr-*.

- Chute de *e* dans quelques verbes de la première conjugaison et éventuelle assimilation du groupe *-nr-* en *-rr-* : *donrra* (3959), *dourrai* (9045, 13234), *dourras* (6419), *dourrez* (9658), *dourriés* (1752), *merrras* (4859, 5020, 10823, etc.) (GossenGramm² § 74, note 7).

◆ AUTRES REMARQUES RELATIVES A LA MORPHOLOGIE VERBALE ◆

- Alternance de radicaux des verbes ayant un *o* ouvert tonique étymologique : *demourer* (23 fois), *demeurer* (1 fois) / *demorer* (1 fois) ; *plourer* (9 fois) / *pleurer* (2 fois) ; *trouver* (très fréquent) / *treuver* (2 fois), *trover* (2 fois). Ces graphies reflètent le stade plus ancien de l'ancien français :

*trǫpat > trueve | trǫpǣre > trover

demǫrat > demuere | demǫrǣri > demorer

plǫrat > pleure | plǫrǣre > plorer

- Les verbes *amer* et *clamer* ne présentent qu'un infinitif construit sur le radical faible : *amer* (8 occurrences), *clamer* (9 occurrences).

- L'infinitif *voier* (3200, 11462, 12018, 12065), qui n'est jamais attesté à la rime, est probablement à considérer non pas comme un changement de conjugaison propre au normand, mais plutôt comme une simple variante graphique (imputable au copiste ?) de *veoir*

attesté plus régulièrement (23 occurrences, aussi *vooir* 3 occurrences), notamment à la rime (11 occurrences).

5.3 Syntaxe

◆ Sujet ◆

La présence du pronom sujet est relativement régulière sauf en ce qui concerne les verbes impersonnels où il est plus souvent omis (*Mont me sembloit* [43], *Bien me sembloit que grant repos Aroie...* [211-212], *Quar de li vous faut departir* [901], *Or vous dirai comment m'avint Dont grandement me mesavint* [7033-7034]) qu'il n'est exprimé (*il semble* [9417], *Souvent avient qu'au las est pris Qui li est en son chemin mis Ou il avient qu'englué Il est* [7027-7030]). Lorsque des propositions reliées entre elles par des marques telles que *et*, *si com*, etc. et que le deuxième sujet est identique au premier, alors le deuxième verbe personnel peut également être privé du pronom sujet : *Se Diex te gart, de quoi tu sers Et pour quoi sembles si divers ?* (5165-5166), *Mes assez tost je m'avisai, Si com l'apris et bien le sai* (257-258).

◆ Pronom ◆

Lorsque deux pronoms régimes se suivent, le pronom de la troisième personne est toujours placé en tête, ainsi on lit partout *le me*, *le m'* (28 occurrences).

◆ Syntaxe d'accord ◆

• Sujet-verbe

L'accord du verbe avec le sujet est dans l'ensemble assez bien respecté. Cependant, il est des cas où le verbe ne s'accorde qu'avec le sujet le plus proche alors qu'il y a plusieurs sujets exprimés : *l'une et l'autre contient* (3178), *Ceste figure et ce patron Est ·I· saing de tabellion* (2577-2578), *Et vous requier qu'en vous je voie Où est mon chemin et ma voie* (11385-11386). Inversement, un sujet au singulier, généralement un substantif à valeur collective, notamment le substantif *gent*, peut être accompagné d'un verbe au pluriel : *Ceste main empruntent souvent Pour truander la gentil gent* (9767-9768), *Male clique et malevoisine L'appellent la gent sa voisine* (10427-10428) (Marchello-Nizia 405-406).

• Accord du participe passé auxilié

On observe quelques accords du participe passé manqués ou partiels :

1) avec l'auxiliaire *estre*, que le sujet soit ou non postposé : *Or saches donc pour quoi baillié T'est telle verge et otroié* (691-692), *Moy'ses se vout delivrer D'aucuns qui encore*

atendoient Et qui delivré pas n'estoient (976-978), *Rien n'i sevent* [les sens], *esbloé sont, Voisent couchier, assoté sont* (2755-2756), *Nëent plus ne furent saoulé* [les pèlerins] *Que s'en fuiant fussent passé* (2673-2674), *C'est le pain dont repeü sont Tout li angre* (2801-2802). Mais, hormis le premier exemple qui pourrait être une tournure impersonnelle, on pourrait voir dans les exemples suivants des cas-sujets comme en ancien français. Si bien qu'il faudrait y voir plutôt un phénomène d'archaïsme.

2) avec l'auxiliaire *avoir* l'accord du participe passé est irrégulier et l'on rencontre toutes les possibilités ; néanmoins, l'accord du participe passé avec le complément antéposé est plus fréquent que l'absence d'accord avec le complément postposé :

- Accord avec le complément d'objet antéposé au participe : *Qui la* [la couronne] *li avoit donnee Et qui ainsi l'avoit paree* (247-248), [Grâce de Dieu parle] *Onques ne te vint si grant bien Com de ce que tu m'as trouvee Et quë hui m'as encontree* (278-280).

- Accord avec le complément d'objet postposé au participe (notamment pour satisfaire à l'exigence de la mesure) : *Envoïee m'a en cest païs* (299), *Perdue j'ai ma veue toute* (1480), *Pour ce que desgäinee Ot s'espee et desfoureelee* (4373-4374).

- Absence d'accord avec le complément d'objet antéposé au participe : *l'espee lors rengé avoit* (4331), *Or m'avoit elle cointement Appareillié* (4785-4786).

- Absence d'accord avec le complément d'objet postposé au participe : *Chascun d'euz avoit çaint s'espee* (9177), [une vieille] *avoit Çaint comme favresse une pel* (11974-11975).

Les manquements à l'accord qui n'entraînent aucune difficulté de compréhension et ne sont pas de nature à dérouter le lecteur n'ont pas été corrigés.

◆ Modes impersonnels ◆

• Infinitif

Les infinitifs substantivés sont très fréquents⁶⁵ : *à l'entrer* (179), *au conter* (8930), *au morir* (3622), *au paraler* (9598), *au passer* (80), *au taillier* (9460), *au tondre* (9461), *au vëoir* (402), *ce songier* (13), *du celer* (5072), *du demander* (5942), *du dire* (3986), *du nöer* (12265), *du tenir* (2195), *l'oudourer* (4107), *le gouster* (4133), *le parler* (4135), *le regiber* (13074), *le taster* (4194), *le tresculer* (7309), *leur durer* (9587), *leur user* (9453), *mon ferir*

⁶⁵ Dans le lexique des *Pèlerinages* ne sont traités que les infinitifs substantivés qui présentent un intérêt pour la lexicographie.

(2075), *mon sembler* (2696), *mon soufler* (7758), *son agacier* (7869), *son chanter* (7719), *son continuer* (12895), *son crier* (7869), *son gangler* (7876), *son habiter* (713), *son juper* (12947), *son sermonner* (7946), *son servir* (12693), *ton plaindre* (7286), *touchiers* (4183), etc. Une étude des emplois des infinitifs substantivés, s'inspirant des travaux de Cl. Buridant (Buridant 315-324), permettrait de définir la part des infinitifs essentiellement substantivés et des infinitifs occasionnellement substantivés.

◆ Périphrases verbales marquant l'aspect ◆

Nombreuses attestations de *aller* + participe présent : *Ausi je me vois defriant* (7175), *Et de mon col vois coliant* (7616), *Que point me vois agrouçant* (8564), *Au virili vois clopinant* (10028), *Tant com l'oiseil va coliant* (7025), *Quar quant aucun me va souflant* (7761), *Petit et petit va rungant* (9595).

◆ AUTRES REMARQUES RELATIVES A LA SYNTAXE ◆

- *Dont* est régulièrement employé comme relatif au sens de "d'où" : *se regardes dont tu viens* (447), *Dont vous vient il à faire ainsi ?* (1611), *Savoir veul qui tu es et dont* (9153).

- *L'expression* figée à *savoir mon si* "pour savoir si" qui annonce l'énoncé d'une interrogation se rencontre assez couramment dans le texte (2295, 3935, 5893, 5997, 6230 et 9651).

- D'autres emplois se rencontrent plus sporadiquement :

1) le tour *faire que* + adjectif (*fais que sage*, 4987) est archaïque ;

2) le présentatif *ez* dans la locution à *tant ez vous* (*À tant ez vous ceulz departis* 821) qui signifie littéralement "alors voici pour vous" (Buridant 537-538, § 436) ;

3) *que* qui se substitue à *comme* dans le système exprimant un rapport d'égalité (*Mes pas ne fis mon grant voiage Que vi (...)* *Une laide beste que touz Qui bien regardee l'aroient Jamais aseür ne seroient* [11468-11472]) (Buridant 653, § 554).

◆ VERSIFICATION ◆

Nous sommes en présence d'un poème octosyllabique qui, à l'exception de l'*Oratio devotissima* (10893-11192), emploie essentiellement des rimes plates. Guillaume ne semble pas pratiquer l'alternance régulière des rimes féminines et masculines, ces dernières étant largement majoritaires. Dans le cadre du lexique des *Pèlerinages*, je laisse volontairement de

côté l'examen méthodique de la versification qui pourrait, à mon sens, faire l'objet d'une étude à part entière, pour me limiter au simple compte des syllabes.

Comme vu précédemment au chapitre consacré au vocalisme, le poète exploite pleinement, par l'intermédiaire des diérèses et des synérèses, les effets de prononciations spécifiques au langage poétique. Sans revenir ici sur la règle métrique que Guillaume de Digulleville pratique pour les vers féminins amplement étudiée plus haut, on rappellera simplement quelques aspects graphico-phonétiques qui tiennent compte des points développés précédemment.

1) le suffixe *-ien* est partout dissyllabique, tout comme l'est, presque partout, le suffixe *-ion*.

2) Le suffixe adverbial *-ement* n'est jamais réduit.

3) *-ui-* est tantôt dissyllabique, tantôt monosyllabique.

4) *-aou-* n'est généralement pas réduit.

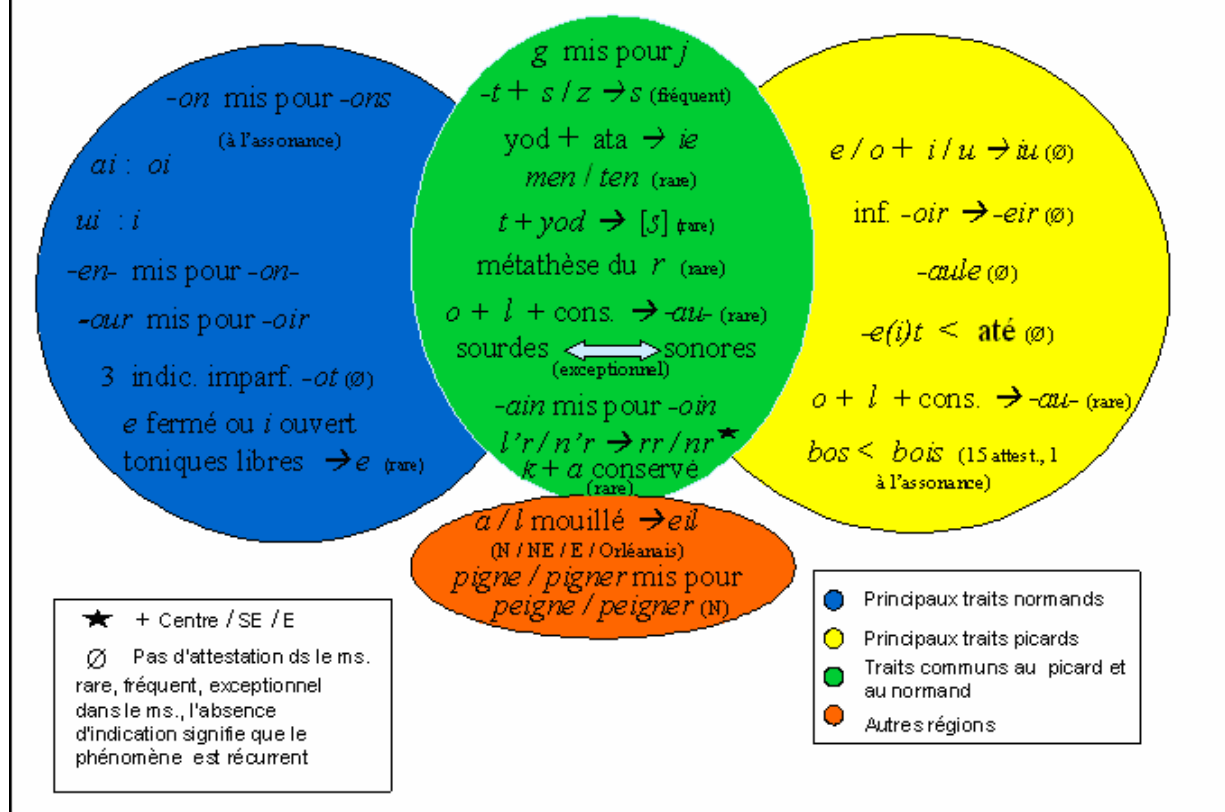
On rappellera aussi que si le *e* final s'élide normalement si le mot suivant commence par une voyelle, il est cependant de nombreux cas où celui-ci se maintient dans la prononciation : notamment dans les nombreuses attestations de *que*, conjonction et pronom, ou encore, par exemple dans : *sage et* (4), *voie on* (23), *j'estoie en* (34), etc. Pour marquer que le *e* muet final devant voyelle initiale ne s'élide pas, je transcris par *sagë*, *voië* et *j'estoië*.

6 Conclusion

La langue de ce manuscrit, achevé rappelons-le au XIV^e s. (après 1355)⁶⁶, présente les caractères généraux de la *scripta* du français commun à la période charnière qui se situe entre l'ancien et le moyen français. Sa coloration dialectale est indiscutable comme on peut le résumer par le schéma qui suit où ont été intégrés, à partir des données qui viennent d'être développées, les faits propres à l'Ouest, et plus particulièrement à la Normandie, et à la Picardie. Il m'a semblé utile d'y ajouter, dans une aire supplémentaire, les autres traits dialectaux typiques des autres régions qui reviennent régulièrement dans le manuscrit. En croisant ces aires où figurent les principaux traits de chaque dialecte, j'ai cherché à savoir lequel des ces dialectes prédomine.

⁶⁶ Cf. Veysseyre² 447-448.

Principaux traits dialectaux du manuscrit



L'observation de ce schéma révèle qu'un certain nombre de traits se rattachent aussi bien à la *scripta* normande que picarde, mais il semblerait — si l'on écarte les graphies caractéristiques à la fois du dialecte normand et du dialecte picard : *g* pour *j*, *s* pour *z* issu de *t* + *s* / *z*, *ain* pour *oin* (*fain* "foin", *mains* "moins"), *rr* / *nr* pour *l'r* / *n'r* (également présent dans d'autres régions) — que les traits fondamentaux du picard soient finalement assez peu ou pas attestés. En effet, rare est le maintien de *-ie-* issu de *a* accentué libre derrière palatale ou les adjectifs possessifs *men* / *ten* / *vo*⁶⁷, plus rares encore les échanges entre consonnes sourdes et sonores et l'on évoquera en particulier la rareté du phonème [ka] issu de *k* + *a*. Il s'avère que les traits spécifiques au domaine normand (la désinence *-on* avec amuïssement de l'*s* à la première personne du pluriel de l'indicatif présent⁶⁸, *-our* mis pour *-oir*, l'équivalence à la rime de *ai* / *oi*, *ui* / *i*, etc.) sont attestés d'une manière récurrente et constante, notamment à la rime, ce qui, si l'on y ajoute le suffixe adverbial exclusif *-augment* (pour *-amment*) et la présence massive de *mont* (< lat. *multum*), semble davantage appuyer le caractère normand du

⁶⁷ L'emploi de *vo* (851, 1850, 1898, 7587, 11294) représente dans notre texte sans doute une commodité rythmique (Cf. Marchello-Nizia 177-178), ce qui explique son absence dans le schéma.

⁶⁸ Cf. Pope² § 894 et § 1326-XIV.

manuscrit. La question de savoir quelle est la part qui revient au scribe ou à l'auteur ne pourra trouver de réponse que par l'examen de l'ensemble de la trilogie, établie sur la base de trois manuscrits différents. Cet aspect sera abordé plus en détail, notamment par le biais de l'étude du vocabulaire, dans l'introduction au lexique (<http://www.atilf.fr/dmf/PelerinagesDigullevilleIntrolex.pdf>).

7. Accès au texte

En passant par le portail du laboratoire, il est possible d'accéder au texte publié en ligne de trois manières différentes selon les besoins de l'utilisateur.

1) Le texte peut être lu et téléchargé au format pdf (<http://www.atilf.fr/dmf/VieHumaine.pdf>).

2) Le texte peut aussi être lu et téléchargé au format TEI (<http://www.atilf.fr/dmf/VieHumaineTEI.xml>), avec un balisage restreint qui peut s'accroître grâce à l'aide d'autres intervenants de la communauté scientifique des médiévistes de différentes disciplines qui s'intéresseraient à d'autres aspects du texte que ceux qui ont été retenus pour le présent travail lexicographique, notamment pour y introduire des commentaires historiques, encyclopédiques ou littéraires utiles à une meilleure connaissance du texte.

3) Le texte peut encore être lu en continu en défilant folio par folio ou en accédant à un folio donné à l'adresse suivante : <http://www.atilf.fr/dmf/VieHumaine>. Grâce à l'outil d'aide à l'édition électronique développé pour l'ensemble des textes édités sur le site du *Dictionnaire du Moyen Français* (DMF), il est possible d'accéder directement à l'article du lexique des *Pèlerinages* de Guillaume de Digulleville si le mot y est traité ou à défaut de faire un lien direct sur l'article correspondant du DMF.

Mise en garde sur la transcription du *Pèlerinage de vie humaine* au format TEI

◆ D'un point de vue informatique, on notera que pour permettre l'exploitation du texte à d'autres fins que la seule étude lexicologique (on peut penser à des études grammaticales, morphologiques, voire codicologiques), le texte a été saisi en langage XML, c'est-à-dire qu'un certain nombre d'éléments a été balisé en vue de diverses exploitations possibles. Saisi initialement en mode électronique au standard XMetal, ce texte a ensuite été converti au format TEI (Text Encoding Initiative) qui est le seul système de balisage et d'annotation normalisés qui permette à d'autres chercheurs d'accéder à ces données sans qu'ils soient confrontés au problème de compatibilité.

La structure hiérarchique minimale qui prend la forme d'une arborescence d'éléments ou balises spéciales se présente, dans ses grandes lignes, comme suit :

```

<text>
  <div
    <head
      <num (numéro du livre)
      <pb (numéro du folio et de la colonne)
      <l n (numéro du vers)
      <w (mot + facultativement : lemma, <g [signale une abréviation],
        <c [signale une lettrine + taille définie par la réglure], <name
        [identifie les noms propres])
      <figure
        <figDesc (signale une miniature + taille définie par la réglure)

```

Viennent s'ajouter aussi deux types de notes : celles qui sont balisées `note type="note"` qui concernent plus particulièrement l'aspect codicologique ou l'aspect éditorial à proprement parler (corrections au manuscrit) et celles qui sont balisées `note type="commentaire"` qui permettent de consigner des renseignements encyclopédiques ou des faits historiques, des repères littéraires et des données linguistiques plus générales. Ainsi, la correction de la leçon *le en endu* vers 75, est elle consignée par : `<note type="note">Ms. <hi rend="italique">le</hi>` ; leçon inappropriée pour le sens (encore attestée dans Metz BM 315 [fin 14es.] d'apr. Stürzinger) ; corr. d'apr. `<hi rend="italique">ⲟⲁⲫⲐⲧⲀⲖⲘ<hi rend="exposant">1</hi>A<hi rend="exposant">7</hi>H<hi rend="exposant">1</hi>gHy</hi>.</note>` et le commentaire au vers 515 par : `<note type="commentaire"><hi rend="italique">verge</hi>`. Par allusion au bâton pastoral d'Aaron doté de pouvoirs miraculeux durant les Plaies d'Égypte (`<hi rend="italique">Exode</hi>` VII, 9, etc.), il est le symbole de l'élection divine. `</note>`. On notera cependant que les données concernant les commentaires au texte n'ont pas la prétention d'être complètes, d'autant plus qu'un certain nombre de références aux sources se trouve déjà mentionné dans le Lexique des *Pèlerinages* lui-même.

♦ D'un point de vue éditorial, on ajoutera que les références aux manuscrits cités dans l'apparat ont été empruntées, avec leur siglaison, à l'édition Stürzinger du *Pèlerinage de vie humaine*⁶⁹ ; elles n'ont pu être vérifiées et sont donc à considérer avec circonspection.

⁶⁹ J. J. Stürzinger, *Le Pèlerinage de vie humaine*, London : Roxburghe Club, 1893. Pour les sigles voir pp. IX-XII et pour plus d'information sur le contenu de ces manuscrits et leur datation, G. Veysseyre, « Liste des

manuscrits des trois *Pèlerinages* de Guillaume de Digulleville », dans *Guillaume de Digulleville. Les pèlerinages allégoriques. Actes Colloque international de Cerisy-La-Salle — 4-8 octobre 2006 —*, Presses universitaires de Rennes, 2008, 427-453.

Schéma des cahiers dans le BNF, fr. 1818

→ 3 cahiers de 10 feuillets [5+5] = ff°1-10 (couture visible au milieu, et fin du cahier très perceptible même en l'absence de réclame), ff° 11-20 (couture visible au milieu, et fin du cahier très perceptible même en l'absence de réclame), ff° 21-30 (couture visible au milieu, et fin du cahier très perceptible même en l'absence de réclame),

→ 1 cahier de 11 feuillets [6+5] = ff°31-41 (couture visible entre les ff. 36 et 37, et fin du cahier très perceptible même en l'absence de réclame ; le feuillet 31 a été collé devant le cahier régulier de 10)

→ 1 cahier de 10 feuillets [5+5] = ff°42-51 (couture visible entre les ff. 46 et 47, et fin du cahier très perceptible même en l'absence de réclame)

→ 2 cahiers de 12 feuillets [6+6] = ff°52-63 (couture visible entre les ff. 57 et 58) ; ff°64-75 (couture visible entre les ff. 69 et 70, et fin du cahier très perceptible même en l'absence de réclame)

→ 1 cahier de 11 feuillets [6+5] = ff°76-86 (couture visible entre les ff. 81 et 82, et fin du cahier très perceptible même en l'absence de réclame)

NB : dans ce cahier, c'est le feuillet n°78 qui est postiche et qui a été collé dans un cahier régulier de 8 feuillet.

→ 1 cahier de 13 feuillets [7+6] = ff°87-99 (couture visible entre les ff. 93 et 94, et fin du cahier très perceptible même en l'absence de réclame)

Le feuillet 87, postiche, est collé devant un cahier régulier

→ 1 cahier de 12 feuillets [6+6] = ff°100-111 (couture visible entre les ff. 105 et 106, et fin du cahier très perceptible même en l'absence de réclame)

→ 1 cahier de 13 feuillets [6+7] = ff°112-124 (couture visible entre les ff. 117 et 118, et fin du cahier très perceptible même en l'absence de réclame)

Le feuillet 124, postiche, a été collé derrière un cahier régulier de 12.